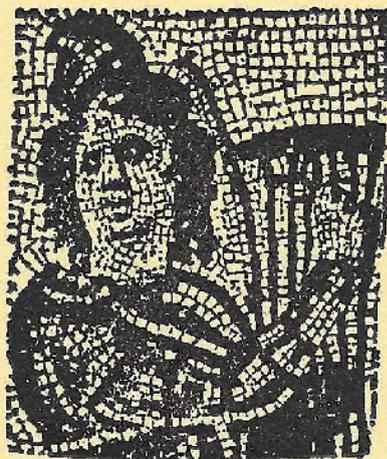


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 74

Fascicule 1 - Premier trimestre 1979



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1979

SOMMAIRE

- Compte rendu des activités en 1978.
- Nécrologie.
- Bibliographie pour 1978.
- La vie à Vienne au milieu du XIX^e siècle - Extrait des mémoires de GUEIDAN.
- En allant et revenant de la messe dominicale autrefois.
- L'usine de la Tour à Saint-Martin à Vienne, par Jean VAGANAY.
- Des compléments à « Vienne la Patriote » de CAVARD : deux lettres inédites de Jean-François BERGER de SAINT-DIDIER.
- Fouilles de sauvetage « Nymphéas II » 1978, par S. TOURRENC.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour "répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises" (article premier des statuts).

Pour 1979

Le numéro	20,00 F
Abonnement annuel normal	60,00 F
Abonnement de soutien	100,00 F
Retraités et étudiants	40,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

**Pensez à payer
le plus rapidement possible
votre Abonnement
pour 1979**

• Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1979.

• Nous invitons celles qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :

*soit par C.C.P. ou chèque bancaire,
soit directement au S.I.*

A partir du 15 juin nous serons obligés de procéder au recouvrement par voie postale, ce qui entraîne pour tous des désagréments et des frais.

**FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE »
POUR L'ANNEE 1979**

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) :

.....
.....

TARIF ABONNEMENT :

<i>Abonnement de soutien</i>	100 F
<i>Abonnement normal</i>	60 F
<i>Etudiants - Retraités</i>	40 F

A retourner accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

ACTIVITÉS DES "AMIS DE VIENNE" POUR 1979

— *Jeudi 26 avril*, à 20 h 30, à la Chambre de Commerce, Assemblée générale et conférence de M. OURSEL, directeur des Archives départementales de la Saône-et-Loire : les Templiers.

— *Dimanche 20 mai 1979* : sortie annuelle à AVIGNON.

Départ : 7 h 20 précises, Gare routière de Vienne. Trajet en car Faure. *Arrivée* : 10 heures.

Le matin : visite du Palais des Papes et du Palais des Congrès sous la direction de M. GAGNIÈRE, conservateur du Palais des Papes. Puis montée au rocher des Doms où M. FUSTIER, secrétaire général des Amis du Palais des Papes, commentera le paysage.

12 h 30 - 14 h : repas au restaurant Helen.

L'après-midi : visite d'hôtels particuliers des XVII^e-XVIII^e siècles dans la vieille ville sous la direction de M. de BRION, délégué des Vieilles Maisons françaises pour Avignon. Puis montée au fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon où MM. FUSTIER et de BRION feront visiter les admirables jardins de l'ancienne abbaye bénédictine, propriété aujourd'hui de Mlle BACCOU.

Départ de Villeneuve : 18 h 30.

Retour à Vienne : 21 heures.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 74

Fascicule 1 - Premier trimestre 1979



LYON

IMPRIMERIE BOSC FRÈRES

42, quai Gailleton

1979

BULLETIN

ANNUAL REPORT OF THE SOCIETY

FOR THE YEAR 1881

SOCIETY

Published by the Society, 1881. Price, 10 cents.

AMIS DE LA VILLE

The Society has the honor to announce that the annual meeting will be held on the 15th of the month of May, 1881, at the Hotel de Ville, in the presence of the Mayor and the Council of the City of Lyons.

Programme of the Meeting

At 8 o'clock, the meeting will be opened by the Mayor of Lyons, who will deliver a speech on the state of the city and the progress of the various works in progress. The meeting will then proceed to the election of the members of the Council of the City of Lyons for the year 1881.



The meeting will be closed by the Mayor of Lyons, who will deliver a speech on the progress of the works in progress and the state of the city.

LYONS
Imprimerie de la Ville
15, rue de la République
1881

NOS ACTIVITÉS EN 1978

- *Jeudi 19 janvier 1978* à 20 h 30, à l'Hôtel de la Poste : film sur les restaurations des vieux quartiers à travers la France et l'Europe.
- *Jeudi 2 mars* à 20 h 30, Hôtel de la Poste : conférence-projection par M. MELMOUX et ses étudiants sur la Grèce : l'art mycénien et l'art archaïque.
- *Samedi 18 mars*, après-midi : visite commentée de Crémieu.
- *Jeudi 27 avril* : Assemblée générale avec conférence-projection de M. CHAUTANT, directeur général honoraire des P.T.T., diplômé de l'École du Louvre, sur l'œuvre du sculpteur Joseph Bernard.
- *Dimanche 11 juin* : grande sortie d'été à Grenoble.
- *Lundi 17 juillet* : Réception des jeunes d'Esslingen.
- *Samedi 7 octobre* : visite de l'église romane de Champagne et de la crypte de Salaise.
- *Mercredi 25 octobre* : conférence sur les blasons, au Syndicat d'Initiative.
- *Samedi 18 novembre* : visite de Sainte-Colombe.
- *Mardi 12 décembre* : visite de la Bibliothèque de Vienne : les plus beaux manuscrits, les éditions originales ont été exposés et ont fait l'objet d'un commentaire.

Compte rendu de la sortie de Crémieu du 18 Mars 1978

C'est sous un ciel très incertain de mars, éclairé d'un pâle soleil, que de nombreux « Amis de Vienne » prirent place dans un grand car à destination de la cité médiévale de Crémieu ; cité déjà connue d'un grand nombre d'entre eux ; mais l'attrait de cette visite est si grand qu'elle ne déçoit jamais ; nous en avons eu la preuve cette fois encore.

Au sortir de Vienne, quittant la vallée de la Gère, nous nous dirigeons vers le nord-est, suivant la route de Septème (ancienne voie romaine) dont nous atteignons rapidement la septième borne. Dans cette plaine vallonnée, pourtant dauphinoise, s'érigent sur notre droite de nombreux châteaux qui étaient « possessions savoyardes », tel que le château de Septème ; nous voyons aussi les châteaux de Chamagnieu, de Bourcieu, de « Bien Assis » qui apparaissent peu distinctement à travers les rayures d'une giboulée et derrière les bois encore roussis par l'hiver. La plaine s'élargit, plus marécageuse et précédant « l'Isle de Crémieu », voici « l'Isle d'Abeau » avec sa ville nouvelle. Nous franchissons sur un petit pont « la Bourbre », canalisée au XIX^e siècle, aux eaux boueuses, mais bordée de beaux arbres.

Enfin nous parvenons à Crémieu où, à l'arrivée de notre car précédé de nombreuses voitures, M. le Maire de Crémieu nous accueille avec beaucoup de gentillesse ; commençant immédiatement à nous décrire avec un immense plaisir les premiers vestiges médiévaux de cette curieuse ville. Du « parking » nous apercevons déjà « la porte de la Loi » avec sa couronne de mâchicoulis, le chemin de ronde faisant le tour des remparts, couronné par la masse imposante du château delphinal.

A la suite de notre guide, nous franchissons la porte monumentale renaissance du couvent des Augustins qui donne accès à une cour-jardin des religieux, plantée de magnifiques arbres séculaires. C'est encore la visite du cloître aux proportions harmonieuses, toujours de plus en plus restauré, car à chaque visite nouvelle on peut noter des réfections achevées, soit dans la sculpture, le pavage, soit dans la ferronnerie.

M. le Curé de Crémieu, épris aussi du goût de la restauration, nous fait connaître son église, ancienne chapelle des Augustins, et grâce à l'amabilité de l'organiste, nous pouvons ouïr les sons harmonieux d'un petit orgue du XVIII^e siècle. Nous découvrons aussi la sacristie et ses magnifiques boiseries. Puis, par un labyrinthe de ruelles aux noms évocateurs : rue du « Four banal », rue des « Adobeurs », de la « Porcherie »,... bordées de maisons anciennes, toutes construites avec ce matériau curieux (propre à Crémieu) fait de minces pierres calcaires plates, superposées, nous nous élevons à la hauteur du château delphinal dominant la ville. De là, un vaste panorama s'offre à nos yeux ; des remparts ceinturant le plateau avec, en face de nous, la tour de défense de Saint-Hyppolite, nous renseignent sur le rôle défensif joué par la cité-forteresse de Crémieu au Moyen Âge, cité placée en sentinelle de la rive gauche du Rhône. Nous apercevons l'emplacement des nombreux couvents qui peuplèrent la ville, des Bénédictins, des Capucins, des Augustins, chapelle de confréries telles les Pénitents Blancs. En descendant du château vers la ville basse, nous découvrons l'Hôpital-Hospice des « Dames de la Visitation » avec sa curieuse pharmacie : bel ensemble de boiseries de chêne garni de poteries anciennes (pots d'apothicaires variés) ; et nous contournons un très bel escalier monumental à balustres du grand siècle.

Puis c'est le retour vers la « grande Halle » au toit de « lauzes » moussues, aux auges de pierre de taille qui attestent l'importance des marchés de Crémieu, dans le commerce des grains.

Suivant notre guide, nous faisons de nouvelles découvertes : celle de l'ancienne chapelle de l'Hôpital Saint-Antoine transformée en un petit musée d'outillage artisanal, nous apprenons que Crémieu fabriquait des cordes, cordages avec le chanvre cultivé dans le voisinage : exposition d'intéressants et étranges instruments de travail ayant appartenu à des artisans cordiers, tonneliers, ferronniers de la ville. A quelques mètres de distance de cette ancienne chapelle, nous pénétrons dans « l'ancien Hôtel de Ville », maison consulaire jusqu'à la Révolution, qui se présente comme une petite maison, sise coquettement au fond d'une cour fleurie, remarquable par l'exiguïté de ses pièces et les proportions monumentales d'une magnifique cheminée.

Après une courte halte dans le « chauffoir » gothique de l'Hôtel de Ville actuel (couvent des Augustins) notre visite s'achève par une réception, oh ! combien sympathique, de M. le Maire de la ville, dans une très belle salle de l'Hôtel de Ville, au plafond de poutres claires, aux murs garnis de trophées.

Après les toasts échangés à la prospérité des « Amis du Vieux Crémieu » et des « Amis de Vienne », notre Président et des membres du bureau se firent nos porte-paroles en exprimant

toute leur admiration pour l'œuvre accomplie par M. le Maire de Crémieu soutenu par un groupe très actif et de nombreux habitants, dans la restauration du « Vieux Crémieu ».

Pour nous, « Amis de Vienne », les résultats de cette œuvre menée à bien sont un exemple que nous souhaitons pouvoir suivre dans notre ville, si riche de vestiges du passé.

E. S.

L'art du livre à la bibliothèque municipale de Vienne

(12 Décembre 1978)

Pour le visiteur, la Bibliothèque offre d'abord un spectacle gai, coloré et moderne. Lorsque l'on connaît mieux l'établissement on se rend compte qu'elle est assez à l'étroit et qu'une installation, éventuelle, au rez-de-chaussée de Miremont dans l'avenir devrait être envisagée afin de lui permettre de développer toutes ses virtualités. De ce fait, le fonds d'archives et de manuscrits qu'elle recèle est peu connu. De même le fonds ancien est peu exploité comme purent le constater les membres de la Société des « Amis de Vienne » qui la visitèrent le 12 décembre 1978.

Les archives conservées sont principalement les archives municipales antérieures à 1790, plus l'état civil jusqu'à 1878. Le fonds des manuscrits comporte des documents littéraires et d'archives entrés par voie extraordinaire tels les manuscrits relatant les travaux archéologiques de Schneyder. Quelques documents ont été disposés en provenance de l'Hôpital pour une meilleure conservation. Un fonds de gravures anciennes vient compléter tous ces fonds spécialisés, il est d'ailleurs assez divers. Ces documents, comme le fonds ancien, ne sont pas directement accessibles au public. Le fonds ancien comporte de vingt-cinq à trente mille ouvrages environ. La ville de Vienne a perdu dans l'incendie de la Mairie en 1854 de précieux ouvrages et documents provenant de la première bibliothèque qui comportait beaucoup d'ouvrages des anciens couvents de Vienne par le biais des confiscations révolutionnaires. Pour cette raison la bibliothèque ne possède que deux incunables, c'est-à-dire des ouvrages imprimés avant 1500. Les caractères en sont gothiques et le titre, ce que nous appellerions la page de titre se trouve à la fin de l'ouvrage, c'est le colophon. Au xvi^e siècle l'imprimerie proprement dite atteint des sommets inégalés par sa perfection. Que l'on pense aux caractères fondus par Garamond, ou les « Grecs du Roy ».

La typographie au service de l'humanisme recherche des

solutions claires, belles et équilibrées, ce sentiment est sensible chez Sébastien Gryphe par exemple.

Les ouvrages comportent des pages de titre très bien composées dans un cadre architectural renaissant. Les reliures sont en velin, ou en peau de truie qui recouvrent parfois des plats en bois, où les fermoirs ne sont pas toujours absents. Beaucoup d'ouvrages recouverts de cuir ont un décor estampé à froid sans ors. Au xvii^e les dos des reliures ont juste comme décor un fleuron entre chaque nerf sous Louis XIII, sous Louis XIV le décor est orné de dentelles. La typographie et la présentation des livres n'ont plus comme au xvi^e siècle tant d'importance. Les ouvrages sont parfois ornés des armes de leur possesseur.

Les ouvrages du xviii^e, époque de l'apogée du livre, illustrés, charmeront toujours l'amateur. La typographie est éclipsée par le charme et l'élégance des illustrations dues à Bernard Picard, à Cochin ou à Marillier par exemple. Les meilleurs de ces ouvrages sont représentés à Vienne avec des Fables de La Fontaine ou Don Quichotte. L'illustration suit l'évolution du goût : on passe du rococo au néo-classique. Les reliures somptueuses, surtout si elles sont en maroquin, ne sont toutefois pas parmi, pour celles conservées à Vienne, les plus extraordinaires créées par le xviii^e siècle.

La typographie se modifie avec l'apparition à la fin du xviii^e siècle de caractères très épurés, encore utilisés de nos jours : les caractères de Bodoni, Didot et Baskerville.

Pour le xix^e siècle et le xx^e siècle, contrairement aux autres époques la Bibliothèque a assez peu de beaux livres. Le *Paul et Virginie* de Curmer avec ses vignettes romantiques surnage dans un ensemble plus utilitaire et moins bibliophilique. Le fonds viennois et régionaliste est assez fourni.

Le fonds ancien de la Bibliothèque de Vienne occupe une belle place parmi les fonds anciens, même s'il n'arrive pas au premier plan parmi les plus belles bibliothèques de France.

NECROLOGIE

Félix JACOB - Trésorier des « Amis de Vienne »

C'est avec beaucoup de peine que les Amis de Vienne ont appris, début septembre, le décès de leur trésorier M. Félix Jacob.

La foule nombreuse et recueillie parmi laquelle on reconnaissait beaucoup d'Amis de Vienne, qui suivit ses funérailles à l'église Saint-André-le-Haut, témoignait de l'estime et de l'amitié que le disparu avait su gagner auprès de tous par sa gentillesse et sa serviabilité.

Félix Jacob, savoyard de naissance, était encore enfant lorsqu'accompagnant ses parents, il vint habiter notre ville. Très jeune il entre à la Banque de la Vallée du Rhône, devenue par la suite Société Lyonnaise de dépôts, dont il devait gravir les différents échelons pour finir sa carrière, il y a trois ans seulement, comme fondé de pouvoirs.

Sa bonne réussite professionnelle devait se retrouver aussi dans le cadre de son foyer. De son mariage avec Mlle Carra était né un fils, Philippe, qui après de très brillantes études devait sortir très jeune de l'École Polytechnique ; il est actuellement ingénieur à la Société ELF à Nancy.

Suivant l'exemple du directeur de sa banque, M. Gleyzolle qui était parmi les dirigeants de la Croix-Rouge locale et de la Société des Amis de Vienne, Félix Jacob devait s'intéresser très jeune à ces groupements dont il devint rapidement l'un des animateurs.

Son esprit civique, son dévouement et sa serviabilité lui interdisant un refus lorsqu'il était sollicité, on devait le voir militer dans de nombreuses sociétés locales dans la plupart desquelles sa qualification professionnelle l'imposait comme trésorier. C'est pourquoi son action fut prépondérante non seulement aux Amis de Vienne et à la Croix-Rouge mais encore au Comité des Fêtes, au Syndicat d'initiative, à l'Association des combattants prisonniers de guerre, à l'Amicale des Savoyards et surtout à la Prévoyante Mutualiste de l'arrondissement de Vienne, dont après avoir longtemps été trésorier, il était encore responsable des relations extérieures.

C'est à Beaulieu, à l'aube d'une retraite attendue et bien méritée, qu'à l'âge de 63 ans, il devait succomber d'une crise cardiaque le 1^{er} septembre 1978.

A Mme Jacob, à son fils Philippe, à toute sa famille, les Amis de Vienne présentent leurs condoléances attristées, gardant vivace le souvenir de la longue et précieuse collaboration d'un ami fidèle et sincère.

En souvenir de M. Louis RAIBAUD, donation et encouragements à la Société des « Amis de Vienne »

Mme Louis Raibaud se retirant sous des cieux plus cléments a fait don à la Société des « Amis de Vienne » d'un beau tableau de M. Raibaud, représentant la cour de l'ancien hôpital et sa belle fontaine. La carrière administrative de M. Raibaud le mena à Sisteron, à Pélussin et à Vienne.

Dans notre région il devait suivre les leçons d'Albert Gleizes, le célèbre peintre cubiste et celles de Miss Dangar dont la vic à Moly-Sabata est encore rayonnante dans beaucoup de mémoires.

Pour les plus jeunes il est utile de rappeler les grandes lignes de la carrière et l'influence d'Albert Gleizes qui fut un grand maître de la peinture moderne, le seul qui osa s'intéresser et vivre dans la moyenne vallée du Rhône et réussit à y fixer son empreinte. La peinture de M. Raibaud est la résonance viennoise de ce grand courant. Avec Metzinger, Albert Gleizes fut un des initiateurs du cubisme. En 1912 ils publièrent ensemble un ouvrage intitulé : *Du cubisme*. Influencé par les idées de Saint-Simon, de Fourier et de Proudhon il fit partie de l'« Abbaye de Créteil » qui réunit entre autres : Charles Vildrac, Georges Duhamel et avait dans son entourage Jules Romain et Bertold Man. Après l'échec de l'« Abbaye » il fonda une coopérative artistique et rurale à Moly-Sabata (Sablons) en 1927. Cet artiste qui ne voulait être qu'un homme de métier attirera tous ceux qui voulaient voir dans le cubisme plus qu'une recherche picturale. Anne Dangar, la potière, vint d'Australie pour vivre à Moly-Sabata, ainsi que Lucie Deveyle dont les tissages modernes ont influencé ceux qu'aime le grand public aujourd'hui, et M. Raibaud eut la chance comme quelques autres Viennois de bien connaître ce creuset. Son art connut plusieurs phases allant du pur cubisme de Gleizes jusqu'à un lyrisme très personnel qui ne dédaigna jamais l'influence du maître. M. Raibaud fut un des organisateurs d'une belle exposition, une des plus originales que les Musées de Vienne connurent dans les années cinquante, exposition que l'on aimerait revoir après un quart de siècle : « Du cubisme aux arts traditionnels ». En ce temps-là, Vienne stimulé par ce courant osait viser haut, car l'année précédente les Viennois avaient pu admirer des aquarelles de Jondking au Musée des Beaux-Arts.

Ancien membre du Conseil d'administration de la Société des « Amis de Vienne », M. Louis Raibaud qui y tint la chronique artistique eût aimé la défense et la mise en valeur du « Vieux Vienne » entreprises par la Société et dont les autorités comprennent actuellement le bien-fondé.

La belle toile donnée par Mme Raibaud, représentant la « Fontaine de l'ancien Hôpital », nous a été léguée aussi pour encourager l'action entreprise afin de faire remonter cette fontaine si familière aux anciens Viennois. Lors de séjours ultérieurs à Vienne, Mme Raibaud pourra voir que les Viennois auront concrètement œuvré dans ce sens. La Société des « Amis de Vienne » tient à la remercier de son attention ainsi que toutes les personnes qui lui témoignent leur confiance. Nous évoquons ultérieurement quelques autres dons qui nous ont été faits ou qui sont en cours.

Paul GOURDANT

M. Paul Gourdant, l'un des doyens et ancien administrateur de notre Société, n'est plus.

Agé de 93 ans, il participait allègrement à nos sorties, ainsi en octobre dernier lors de la visite de Champagne, nous apprécions encore sa bonne humeur, ses boutades et son entrain.

Après des études à l'Institution Robin, il prit la succession du magasin familial rue de l'Archevêché, fondé en 1846. Puis plus tard il s'installa rue Ponsard et créa un autre magasin place de Miremont.

Paul Gourdant aimait sa ville et il anima et se dévoua pour de nombreuses sociétés comme « le Photo-Club » ou « les Amis de Vienne », en même temps il s'occupa de la Chambre de Commerce et siégea au Tribunal de Commerce.

A ses quatre fils, Robert et Marcel notre ancien président, Henri et Pierre et à leurs familles, nous exprimons notre sincère sympathie.

BIBLIOGRAPHIE POUR 1978

PARMI LES OUVRAGES

- *Les Martyrs de Lyon 177*.
Colloque international du 20-23 septembre 1977 à Lyon et Vienne, édité par le C.N.R.S., septembre 1978, 180 F.
- *La Mosaïque gréco-romaine - II*.
Colloque international du C.N.R.S. de 1971, tenu à Vienne, édité par le C.N.R.S. en 1975. Cet ouvrage contient en particulier trois articles sur Vienne :
 - « Vienne antique », par Marcel LE GLAY ;
 - « La mosaïque des athlètes vainqueurs », par Serge TOURRENC ;
 - « Quelques canevas géométriques des mosaïques de Vienne », par Jeanine LANCHÀ.
- *Les Ouvriers de la Région lyonnaise (1848-1914)*, par Yves LEQUIN, aux P.U.F. de Lyon. Deux volumes.
Cette thèse remarquable, contient de nombreuses références au monde ouvrier viennois.
- *La Cathédrale Saint-Maurice de Vienne*, par le Chanoine CAVARD, édité par Blanchard Frères (à paraître au cours du premier trimestre 1979) (1).
- *Vienne, site inscrit*, par Bernard PARIS et Patrice TRINTIGNAC, architectes.
- *Prosper Mérimée et les monuments du Dauphiné*, lettres et rapports inédits de Prosper Mérimée recueillis et annotés par Jean MALLION, éd. des Cahiers de l'Alpe, 110, avenue de l'Eygala, 38700 La Tronche Montfleury. 30 F.

PARMI LES CATALOGUES ET GUIDES

- *Vienne, Arts et Histoire*, de Jean BOULÉ.
- *A la découverte de Vienne médiévale*, catalogue pour l'exposition du Musée de Saint-André-le-Bas.
- *Vienne en pas perdus*, reportage et témoignage photographique à travers Vienne par Guy RENAUX.

(1) Rendons une fois de plus hommage aux frères BLANCHARD, qui continuent à publier les inédits du Chanoine CAVARD à côté de l'édition normale, une édition numérotée de 1 à 90 sur Vergé d'Arches fera le bonheur des bibliophiles.

- *L'ordination épiscopale de Mgr Marchand*, reportage photographique par François BLANCHARD.
- *La Vallée impériale, couloir de l'Europe*, de Gilbert TOURNIER, éd. Audin, dans lequel il y a une description de Vienne, mais aussi d'itinéraires pour découvrir la Vallée du Rhône. 50 F.
- *Archéologia*, n° 122, septembre 1978, « Spécial Vienne ».

PARMI LES ARTICLES

- G. CHAPOTAT : « Le bracelet à cannelures de Grigny », dans les *Nouvelles archives du Museum d'histoire naturelle de Lyon*, fasc. 15, suppl. p. 19-21, 1977.
- G. CHAPOTAT (avec J. EVIN, A. MERY et E. SAMUEL) : « Archéologie, radio-carbone, anthropologie et paléobotanique dans la Vallée moyenne du Rhône, en amont de Lyon », dans le *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 47^e année, n° 10, 1978 (33, rue Bossuet, Lyon).
- F. DESCOMBES : « Deux inscriptions chrétiennes inédites au cloître Saint-André-le-Bas à Vienne (Isère) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 5, 1972, p. 191-196.
- F. DESCOMBES : *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la renaissance carolingienne. — XV — Viennoise Nord*, Paris, C.N.R.S. (à paraître en 1979).
- R. GIRARD : « L'église de Saint-Romain-en-Gal », extrait du *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1971, éd. en 1973.
- M. GOURDANT : « Fastes et revers de Saint-Maurice du Moyen Age à nos jours », *Peuple de Dieu*, n° 4, 1978.
- M. LE GLAY : « Le Rhône dans le développement et la genèse de Vienne », dans *Thèmes de recherches sur les villes d'Occident* (colloque du C.N.R.S.), éd. par le C.N.R.S., 1977.
- A. PELLETIER : « Construction augustéenne et dépotoir tibérien dans le sanctuaire mérovingien de Vienne (Isère) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p. 115-142.
- A. PELLETIER : « Viticulture et oléiculture en pays allobroge dans l'Antiquité, à propos du calendrier rustique de Saint-Romain-en-Gal », *Cahiers d'Histoire*, 1976, p. 21-26.
- J.-F. REYNAUD, en collaboration avec B. MANTPOUD, M.-Th. PLO, M. SOUBEYRAN, M. VALLAT : « Les églises Saint-Pierre et Saint-Georges de Vienne. Documents du XIX^e siècle et études archéologiques récentes », *B.A.C.T.H.*, 1974-1975, p. 7-32.

**

Signalons la vente à Paris d'un livre : *Traité des eaux artificielles*, imprimé à Vienne vers 1484. Ce traité est édité par P. Schenck, in-4° de 51 FF. C'est la plus ancienne édition connue de ce traité, il n'en existe que deux exemplaires. Celui de la collection Baudrier et celui qui provient de la collection Lantelme.

On ne connaît que six livres imprimés par P. Schenck à Vienne, et ils sont si rares que la Bibliothèque Nationale n'en possède aucun.

LA VIE A VIENNE AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Extrait des

« MEMOIRES DE MONSIEUR EMILE GUEIDAN »

*Publiés pour la première fois d'après le manuscrit original
avec une introduction et des notes*

par Roger L. DUFROID

(Suite du fascicule 4 - 1978)

CHAPITRE III

Le caractère des Viennois - Leurs tendances - Les coutumes Les mystifications - La bête qui mangeait les chats Le charivari - Benoît Vert - Gorgeron

Le Viennois né gouailleur et pince sans rire a eu de tout temps le culte de la plaisanterie et des mystifications, de ce qu'on appelait autrefois des farces. Les histoires de ces farces sont nombreuses et légendaires. Elles peignent une époque.

Toutes, ou presque toutes, tendaient à protester contre un abus de pouvoir, une défaillance de l'autorité, ou contre certains actes frisant l'immoralité.

Une des mystifications qui passionna la ville vers 1840 fut celle dirigée contre le maire et la municipalité par deux loustics nommés Anin et Bernard.

Anin, clerc d'avoué, haut en couleurs, exubérant d'un esprit endiablé, fertile en expédients, très répandu dans tous les milieux, fréquentait un café situé à l'angle de la rue Ponsard et de la place Miremont, le café Lacamp, dont j'aurai à parler plus tard (1).

(1) Le café Lacamp, point de réunion ordinaire des militants républicains, était, aux dires des « conservateurs » de l'époque, fréquenté par des « jeunes gens ennemis de tout gouvernement ».

Ceci explique donc cela.

Cf. Archives de Vienne - Correspondance municipale, 9 mars 1839.

C'est là que se préparaient les coups destinés à épater... la ville et le faubourg.

Anin y rencontrait Bernard.

Ce dernier de taille moyenne, blond, osseux, maigrelet, parlait peu ou parlait par sentences. Né à Lyon où son grand-père, Bernard de Charpieu, ancien échevin, avait été anobli par Louis XV, il évita toujours de faire état de ses origines et nul ne sut jamais à la suite de quelles circonstances, il avait échoué à Vienne, où il vivait de quelques menues ressources et d'un modeste appointement d'employé à l'hospice.

J'ai connu Bernard : il avait la passion de la chasse et des chiens ; d'une grande honnêteté, d'allures courtoises, il s'est éteint sans bruit, un peu oublié et... pauvre.

En 1840 M. Tremcau (1 bis) remplissait les fonctions de maire de Vienne, avocat au barreau de cette ville, de taille élevée, les cheveux en broussailles, les épaules larges il avait la spécialité des affaires correctionnelles, d'une faconde inépuisable, il excellait dans les allocutions aux corps constitués, on citait ses discours à la garde nationale, alors en pleine floraison. Toutefois ses qualités administratives laissaient à désirer : « *Le maire, disait-on, parle beaucoup, parle bien, mais ne fait rien* » (2).

Les maires ont eu de tout temps leurs détracteurs, c'est même à ces détracteurs qu'ils doivent souvent, par une sorte de choc en retour, leur popularité posthume.

Or les lamentations se succédaient à la mairie. Les ménagères se plaignaient du massacre quotidien de leurs chats.

Les chats jouaient un rôle important dans leur vie, on avait alors grand-peine à se défendre contre l'invasion des rats et... les chats continuaient à disparaître.

Le maire ému de ces clameurs, mit en mouvement la police qui se composait du commissaire et d'un seul agent, vains efforts, vaines recherches, vaines investigations, l'hécatombe ne prenait pas fin, on trouvait tous les matins, au coin des rucs, les cadavres des victimes.

Tout à coup le bruit courut qu'un animal fort dangereux sortait la nuit du fleuve, pénétrait dans la cité et menaçait la sécurité des habitants.

(1 bis) Le 16 novembre 1839, M. Louis-Philibert TREMEAU (Tremeau oncle), premier conseiller municipal inscrit au tableau dressé par ordre de suffrages, avait été « désigné » par l'autorité supérieure pour remplir les fonctions de maire après la démission de M. MERMEI.

Il était toujours en fonction en 1840.

(2) Son administration eut une tâche ingrate à remplir ; des travaux importants avaient été exécutés par les administrations précédentes, la ville était accablée de dettes, il fallait rétablir l'ordre dans les finances et préparer, par de prudentes économies, les améliorations nouvelles.

Sous l'administration de M. TREMEAU, le quai du Rhône fut achevé, la route de Beaupaire fut ouverte ; une caisse d'épargne fut établie.

Divers personnages avisés auxquels rien n'échappait, affirmaient l'avoir vu, le soir venu, remonter le Rhône.

L'inquiétude gagna spécialement les riverains ; les mères de famille, dès le crépuscule, retenaient au logis leurs enfants.

Le maire assailli, accusé de faiblesse et d'inertie prit un arrêté, en vertu duquel la garde nationale fut mobilisée.

Dès la première nuit qui suivit sa publication on put voir les gardes nationaux, armés de leurs fusils, échelonnés le long du fleuve, depuis le Champ de Mars, jusqu'à la Demi-Lune, c'est-à-dire jusqu'au confluent de la Gère et du Rhône ; le quai n'existait pas alors, au-delà de ce point.

Ordre fut intimé, sans succès du reste, aux citoyens de rentrer dans leur domicile dès le crépuscule, afin de ne pas gêner les opérations de la milice...

Or vers neuf heures environ, on aperçut au milieu du fleuve, paraissant lutter contre le courant, et se rapprocher de la rive, une forme de couleur sombre, présentant toutes les apparences d'un monstre.

Aussitôt les gardes nationaux ouvrirent le feu. La bête se livra à des soubresauts, à des contorsions, on la jugea touchée, et sans désespérer trois ou quatre hommes résolus, de ceux qui passaient pour les plus valeureux, se jetèrent dans un barcot, petit bateau à l'usage des pêcheurs et se portèrent à force de rames vers l'ennemi.

Il y eut un moment d'angoisse, mais quand on vit ces braves lui donner le coup de grâce et ramener la victime au moyen de leurs arpis (3), une acclamation partie du rivage, accueillit cette victoire.

Hélas, la victime n'était autre qu'une énorme bourriche garnie à l'intérieur de pierres et de morceaux de liège qui permettaient de ne la laisser émerger qu'à moitié.

A l'extrémité supérieure se trouvait une longue et solide ficelle qui tenue par les mains expertes des personnages placés en haut de la Demi-Lune, permettait de lui faire descendre et remonter le cours du fleuve, de lui imprimer des mouvements désordonnés et de lui donner ainsi les apparences de la vie.

Au lieu d'accueillir cette plaisanterie comme elle devait l'être une sorte d'indignation s'empara de la ville.

Le maire et le conseil municipal ne se remettaient pas de leur déconvenue. La garde nationale paraissait démontée ; les habitants eux-mêmes, quoique délivrés de leurs appréhensions, faisaient chorus avec l'autorité ; si le populaire avait découvert à ce moment les *criminels* auteurs de cette mystification, nul n'eût pu les mettre à l'abri des pires violences.

(3) Arpi : croc avec pointe emmanché d'un long bâton. Le marinier s'en sert tour à tour pour repousser le bateau loin du bord ou pour l'y attirer.

Le temps, ce grand pacificateur, ce grand endormeur des passions humaines, devait seul calmer ces agitations, mais le prestige du maire fut sérieusement ébranlé. On triomphe de certaines attaques, on succombe toujours sous le ridicule.

Entre temps le public se livra à des suppositions aussi nombreuses qu'in vraisemblables.

La police mise en mouvement recueillit des renseignements contradictoires et se trouva bientôt impuissante à expliquer comment la tuerie des chats avait été subitement arrêtée.

Les auteurs de cette plaisanterie, aventure qui passionna les esprits pendant de longs mois, étaient Bernard et Anin ; leur secret longtemps gardé ne fut révélé qu'après le décès d'Anin.

Bernard, un noctambule, avait la passion des chiens, il les gardait le jour fermés dans son appartement et les promenait la nuit, soit dans les rues, soit au dehors de la ville ; or l'un d'eux, paraît-il, était terrible pour les chats, il les poursuivait sans pousser un cri, avec une rare agilité et d'un coup de dent leur brisait les reins.

Telle fut l'origine de la destruction des chats qui émut si fort les ménagères.

De là vint à Bernard l'idée d'attribuer à un animal amphibie les méfaits de son chien et d'organiser ce que, Anin et lui dénommaient plus tard « *le coup de la bourriche* ».

Il convient de rappeler qu'à cette époque, le fleuve servait au transport des marchandises ; de deux jours l'un, un grand bateau plat dit barquette (4), les descendait de Lyon à Vienne, d'autres amenaient de Givors les charbons destinés aux forges de Pont-Evêque, et tous abordaient à la Demi-Lune, c'est-à-dire en amont de la voûte précédant celle qui couvre le confluent de la Gère au Rhône.

Il y avait là de nombreux bateaux, les uns vides, les autres pleins attendant leur déchargement.

Bernard et Anin après avoir habilement répandu le bruit qu'une bête venant de la mer dévore les chats, s'étaient blottis par une nuit obscure dans un de ces bateaux, laissant ensuite descendre au fil de l'eau jusqu'au Champ de Mars, la bourriche recouverte de peaux de lapins, qu'ils retenaient au moyen d'une longue corde, ils lui imprimaient à volonté des oscillations, des mouvements qui faisaient croire à son existence.

Mais dès que la garde nationale eut couvert le prétendu monstre de son feu, Bernard et Anin lâchèrent la corde, rentrèrent chez eux et se tinrent cois.

Au fond Bernard était enchanté du mauvais tour joué à M. Tremeau, le maire, dont l'administration laissait à ses yeux d'autant plus à désirer, qu'il le maintenait, malgré son intelli-

(4) Barquette : voir chapitre II, note 10.

gence et son mérite dans une situation de subalterne, aux hospices.

La surveillance de la ville se trouvait, comme je l'ai dit, confiée à un commissaire de police assisté d'un seul agent. Ce commissaire se nommait Doncieux (4 bis).

Sa mission consistait principalement à défendre les habitants contre les méfaits des malfaiteurs et des roulants. Doncieux conserva longtemps ses fonctions, il devint même un personnage ; on le chansonna à la suite d'un autre événement qui jeta quelques troubles dans la cité.

En 1840 la démoralisation n'avait pas envahi et gagné toutes les classes. L'exemple des unions libres, publiquement affichées, ne venait pas d'en haut. Les femmes gardaient plus de réserve et de retenue, elles se mettaient davantage en garde contre certaines défaillances.

Aussi bien une vieille coutume, aujourd'hui désuète, apportait à la campagne, une sorte de frein à l'inconduite.

Lorsqu'une jeune fille se laissait séduire, que les conséquences de sa faute devenaient apparentes et indéniables, que les deux coupables par suite du refus du jeune homme, ne régularisaient pas leur situation devant le maire et le curé, un cri de protestation s'élevait du milieu de la foule et aussitôt on les *bournettait*.

Jeunes et vieux, munis de tuyaux de grès destinés à la conduite des eaux, vulgairement appelés *bourneaux*, se livraient la nuit venue, en criant dans ces cornets improvisés, à des appels bruyants qui se répandaient de hameaux en hameaux, de commune à commune. Ce bournetage, cette publicité donnée à des écarts de conduite amenaient parfois le séducteur à résipiscence, il épousait la fille mise à mal et tout rentrait dans l'ordre et le calme.

J'ai assisté dans ma jeunesse à cette manifestation de bournetage. Depuis, la mentalité des masses s'est modifiée, on ne bournette plus à la campagne !

A la ville on ne s'occupait pas des filles séduites, ces accidents s'y rencontraient trop fréquents.

Mais quand un vieillard veuf se proposait d'épouser un jeune tendron ou qu'une veuve âgée voulait s'offrir le luxe d'un trop jeune époux, on protestait immédiatement dans leur quartier contre ces unions disproportionnées, en organisant un *charivari*.

Or il existait à cette époque dans la Grand-Rue, baptisée depuis rue de Bourgogne, presque en face de celle des Peaux-

(4 bis) Ancien sous-officier comptable et ancien agent de police, Charles DONCIEUX fut nommé « inspecteur des logeurs » en juillet 1848.

Belles (5), un magasin de coutellerie fort achalandé, tenu par une dame Marchandon, veuve depuis environ deux ans [et demi] (6).

Grande, forte, haute en couleur, d'allure décidée, ayant dépassé la cinquantaine, cette dame (7) résolut de convoler en secondes noces avec un de ses ouvriers, dont elle s'était éprise (7).

A l'annonce de la publication des bans, un grand émoi agita le quartier, et de l'émoi au charivari, le pas fut bientôt franchi.

Le jour de leur mariage (8), une foule énorme se répandit aux alentours du magasin, accourant de tous les coins de la ville ; huées, sifflets, coups sur les casseroles, les pincettes, sur de vieux seaux et de vieux chaudrons se succédèrent à l'envi. Le tapage fut indescriptible, la cohue était si compacte que la circulation des voitures dans cette rue, seule voie de communication de Marseille à Paris, devint impossible.

Le commissaire Doncieux, requis par le maire, dut se contenter dans son impuissance, de lever les bras au ciel. Le maire fit appel au régiment d'artilleurs qui tenaient alors garnison à Vienne. Les artilleurs partis, les manifestants sortaient à nouveau des allées où ils s'étaient réfugiés, ou des rues adjacentes et le tapage comme l'obstruction, recommençait.

Ces manifestations qui se produisaient en pleine obscurité dans une rue passagère, qui avaient provoqué des accidents, et des conflits entre les agents de l'autorité... et les habitants, qui entravaient la circulation et tournaient à l'émeute, émurent le parquet ; leur persistance démontra qu'elles obéissaient à une direction ; on ouvrit une information en vue d'en découvrir les meneurs.

Le meneur principal était un ouvrier plâtrier ou maçon, nommé Andrevon ; robuste, bien proportionné, parleur insinuant, d'un extérieur dégagé, Andrevon jouissait dans la ville d'une réputation méritée de boule en train.

Pas de fête, pas de rigolades, pas de réunion joyeuse sans Andrevon ; on le rencontrait partout et partout entouré de ses fidèles. Dénoncé comme l'instigateur de cette agitation, un mandat d'arrêt fut décerné contre lui. Mais Andrevon était introuvable ; désertant son domicile habituel, il prenait gîte tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses camarades, sortant avant le jour

(5) Aujourd'hui rue du Quatre-Septembre. C'est sur une pétition des habitants que le nom de cette rue fut changé en 1892.

(6) Le « coutelier » Joseph MARCHANDON était décédé à Vienne le 16 septembre 1838, à l'âge de 60 ans.

(7) Dame Claudine MOUCHEREL, « marchande coutelière », veuve de Joseph MARCHANDON, était née à Vienne le 22 août 1792. Son fiancé, sieur Auguste Paul CONSTANT, était né à Périgueux (Dordogne) le 10 août 1811.

« Le charivari de la Veuve Marchandon » a été publié dans le fascicule 3 de 1976 du *Bulletin des Amis de Vienne*.

(8) Le mariage fut célébré par Antony TREMEAU (Tremeau neveu), alors deuxième adjoint au maire de Vienne, M. DONKA, le jeudi 15 juillet 1841 à « deux heures du soir ».

et ne rentrant qu'à la nuit. Les entrepreneurs eux-mêmes se faisaient ses complices et l'employaient loin des yeux du public, dans des chantiers fermés où ses amis lui portaient la pâture quotidienne.

Entre temps Andrevon avait composé une chanson en patois, sur le charivari Marchandon, chanson que toute la ville fredonnait et où il blaguait aimablement le commissaire Doncieux.

Elle commençait par ces deux vers :

*Ne vous proumena pas pe le rueies
Quand y Joun la charivari
Car si Doncieux vo zy trove
Y vou mènera ou ci...*

La police et la gendarmerie recherchaient toujours Andrevon qui échappait à la grande joie de la population, à toutes les investigations.

Mon père alors juge d'instruction, habitait le premier étage d'une maison située place Saint-Paul (9). Son cabinet de travail prenait jour sur une cour intérieure, dont à cette époque on crépissait les murs ; deux ouvriers sur des tréteaux se livraient à cette opération, mon père en ouvrant la fenêtre reconnut Andrevon qui se mit aussitôt à chanter sa chanson. Ma mère de qui je tiens cette anecdote, entra à ce moment dans le cabinet :

« Vois, lui dit mon père, vois Andrevon, que la police cherche ; il sait que j'ai délivré un mandat d'amener contre lui, mais il sait aussi que je suis incapable de signaler sa présence ici et il se... *fout* de moi ! » ; sur ce il la referma.

Andrevon appréhendé alla rejoindre à la prison ceux qui s'étaient avec lui beaucoup trop compromis ! Le tribunal fut indulgent (10), mais pendant sa courte détention il ajouta des couplets à sa chanson, couplets dans lesquels il racontait ses impressions, celles de ses camarades à la maison d'arrêt. J'en ai retenu un :

*L'ou matin quand ne nous sont levas
Nous erons tous penaud quand même
Nous ayons la figura blême
Et l'ou cœur tout embarbouilla.*

J'esquisse à grands traits, au courant de la plume toutes ces physiologies qui me reviennent comme un reflet du passé.

Il serait regrettable de laisser dans l'ombre celle de Benoît Vert.

(9) Concernant cette maison, voir chapitre II, note 5.

(10) Le 21 juillet, les détenus, au nombre de quatorze, furent tous relâchés sans instruction.

M. Benoît, originaire de Cour-et-Buis, appartenait à une famille de vieille bourgeoisie, il vint s'implanter à Vienne, aux fins, disait-il, d'exercer la profession d'avocat.

Comment avait-il réussi à décrocher la licence ? Nul n'a pu pénétrer ce mystère.

Petit, gringalet, d'une intelligence si bornée qu'elle frisait la niaiserie, le Conseil de l'Ordre après l'avoir entendu, estima qu'il ne convenait point de lui laisser prendre place au barreau ; il ajourna indéfiniment sa décision.

M. Benoît occupait un modeste appartement au premier étage d'une maison située rue de la Tour-Peinte, avare et sournois il y vivait isolé sans relations, du produit, supposait-on, d'une somme de 60 000 francs, qui composait son patrimoine ; un pareil capital bien placé, aurait donné un revenu plus que suffisant pour lui assurer une large existence, mais M. Benoît d'une méfiance exagérée avait empilé ses écus sur une table ; ils étaient remisés là, recouvert d'un drap. Il y puisait au fur et à mesure de ses besoins.

Par mesure d'économie il se faisait chaque année, tailler un costume complet dans une pièce de drap vert de soixante mètres, achetée par lui chez un fabricant de la ville.

Cette manie lui valut un surnom, on l'appelait Benoît Vert. On le montrait dans les rucs comme un objet de curiosité, les femmes se mettaient sur leur porte pour le voir passer, sa simplicité ou plutôt sa crédulité était telle, qu'il se croyait quand même avocat.

Les farceurs de l'époque avaient imaginé de lui monter, ce qu'ils appelaient une scie.

Tous les soirs, vers minuit environ, après l'heure de la fermeture des cafés, ils se rendaient sous sa fenêtre et l'appelaient avec insistance.

Benoît Vert apparaissait en cascarnèche, écoutait avec componction la lecture, ou plutôt le compte rendu verbal qu'on lui faisait, car l'obscurité était complète, des motifs de la décision prise par le Conseil de l'Ordre en vue d'atcrmoier son admission au barreau.

Puis on se séparait après un échange des salutations.

Un jour, ou plutôt une nuit, la bande se transporta à nouveau rue de la Tour-Peinte ; Benoît mal disposé ne répondit pas, cette résistance inaccoutumée provoqua un vacarme assourdissant.

L'interpcllé se décida enfin à entr'ouvrir sa fenêtre mais la referma aussitôt après avoir adressé de grossières injures à ceux qui venaient troubler son repos.

Sur l'impression de cet accueil, une idée burlesque surgit à l'esprit de ces derniers. Ils se rendirent au domicile d'un médecin, M. Prost qui habitait à l'extrémité de la Grand-Rue, le réveillèrent et lui tinrent le langage suivant :

« M. Benoît, avocat, qui habite rue de la Tour-Pointe est très gravement malade, son état réclame vos soins immédiats, nous sommes chargés de vous en aviser, en vous prévenant qu'il est dur d'oreilles et qu'il conviendra d'insister un peu longuement pour pénétrer chez lui ».

« J'y cours », répond le praticien, qui s'habille, arrive au logis du prétendu malade, heurte violemment à sa porte et l'appelle en haussant la voix. La réponse se fait attendre, enfin la fenêtre s'ouvre, Benoît Vert paraît armé de son vase de nuit dont il verse le contenu sur la tête du malheureux Prost en lui criant : « Voilà pour toi, coquin, canaille ».

Prost inondé, entend des rires étouffés derrière lui, ce sont ceux de la bande qui a monté le coup et sa seule vengeance se traduit par ces mots :

« Messieurs, ce n'est pas généreux ».

L'aventure était d'autant plus amère pour M. Prost que très soigneux de sa personne, il affectait une mise irréprochable et passait pour un arbitre de l'élégance.

A cette époque où l'attention faite de mieux se portait exclusivement sur les faits et actes locaux, où les moindres manifestations, les moindres gestes étaient épiés, les propos les plus insignifiants relevés et malicieusement interprétés, M. Prost ou plutôt Mme Prost n'avait pas échappé à la critique.

On prétendait que cette dame d'une fidélité douteuse, aussitôt son mari sorti, recevait chez elle *ses galants*, en un mot pour employer l'expression cynique en usage au gauchon, qu'elle avait la cuisse légère.

Accusation aussi injurieuse qu'imméritée, mais comment lutter contre la malignité de certaines gens qui auraient fait pendre leur prochain pour la satisfaction de placer un bon mot ou de s'ébaudir *la rate* ?

Donc M. Prost ayant l'habitude, assez généralisée dans une cité où les maisons étaient dépourvues, sauf dans les escaliers, de water-closets, d'uriner près de sa porte quand il sortait, un mauvais plaisant avait écrit à la craie sur le mur de son immeuble ces mots :

C'est le moment pro-pisse.

Ces anecdotes faisaient la joie de la ville et du faubourg, il y en avait de plus crues encore, elles foisonnaient, elles alimentaient les conversations de tout le monde avide de nouvelles, privé de la pâture des romans à sensation et à bon marché qui abondent aujourd'hui et des journaux qui pullulent.

J'en relate une dernière.

Dans les petites villes de province où les idées comme les

modes parviennent toujours en retard de quelques années, les bizarreries, les manies sont parfois considérées comme des actes mûrement réfléchis dignes d'une certaine admiration.

Parmi les habitués du café Lacamp s'agitait vers 1860, un gros garçon, assez réjoui, âgé d'environ 50 ans, nommé Gorgeron ; ancien boucher (11), il vivait après fortune faite, partageant son temps entre la promenade, les parties de boules et autres distractions.

Or il advint qu'un jour où il déambulait la canne à la main dans la rue Pérouillère, il vit sortir du magasin d'un bijoutier où ils venaient de commettre un vol, deux individus dont les allures lui parurent suspectes ; il les suivit et réussit à les faire arrêter. Appelé devant le tribunal chargé de les juger, en qualité de témoin, le président lui adressa publiquement des éloges, louant avec une certaine emphase son intelligence, son audace et sa sagacité. Ces éloges le grisèrent.

A dater de ce jour on put voir Gorgeron coiffé d'un large chapeau dissimulant ses traits, s'arrêtant nuit et jour au coin de toutes les rues en jetant à droite et à gauche ses regards inquiéteurs... Son cerveau s'était détraqué.

Gorgeron devint un type. Le peuple l'admirait ! Il prit des airs mystérieux, ses amis pour flatter sa manie, ne lui parlaient qu'à l'oreille ; on lui signalait des personnages imaginaires à surveiller.

Si bien que la première et la seule question qu'on se posait en s'abordant dans la rue, était la suivante :

« Avez-vous vu Gorgeron ? »

Cela dura deux ou trois ans.

Gorgeron en est mort. A quoi tient notre existence ? A la découverte d'un délit ou d'un crime ?

(11) Les GORGERONS, famille de bouchers, étaient originaires de Condrieu. Le premier membre de cette famille à venir s'installer à Vicnne, où il fit souche, fut Pierre, baptisé le 3 avril 1644, boucher lui aussi.

EN ALLANT ET REVENANT DE LA MESSE DOMINICALE AUTREFOIS

J'ai évoqué dernièrement les souvenirs lointains d'un jour de marché à Vienne. Je ferai revivre aujourd'hui, ceux des sorties du dimanche matin où notre bonne ville de Vienne présentait un tout autre aspect.

Nous prenions le train dans la petite gare de Vaugris, très fréquentée à cette lointaine époque, où les seuls moyens de transport existant étaient les voitures à chevaux et le chemin de fer qui apparaissait à tous, comme le comble du modernisme.

Comme elle était coquette cette petite gare où s'affairaient plusieurs employés : un chef de gare, un sous-chef de gare, un facteur de gare, un homme d'équipe ; tous en uniforme bleu sombre, éclairé par des boutons brillants (surtout le chef et le sous-chef qui étaient coiffés de casquettes galonnées aux visières vernies).

Sur les quais bordés de trottoirs, les voyageurs allaient et venaient le long d'une clôture ourlée de plants d'iris aux grandes fleurs violettes. Ces voyageurs endimanchés ne ressemblaient pas à ceux du samedi, car à cette lointaine époque, grande était la différence entre la tenue dominicale et celle des jours ouvrables.

Je me souviens que ma grand-mère qui m'emmenait à la messe portait une ample jupe noire, bien serrée à la taille, complétée par une sorte de « caraco », petite veste ajustée garnie de fines fronces. Elle était coiffée d'un petit bonnet : minuscule coiffe de velours noir, bordée d'un volant de tulle, emprisonnant son petit chignon serré très haut. Cette « capote » tenait en équilibre sur le sommet de sa tête, grâce à deux rubans noirs, noués sous son menton. Les petites filles se pavanaient dans des robes claires, abritant leurs longs cheveux « pendants » sous des « charlottes » blanches, ou des capelines en paille d'Italie, entourées de plumes d'autruche ou piquées de fleurettes aux couleurs tendres : rose ou ciel.

La plupart des enfants étaient chaussés de bas blancs bien

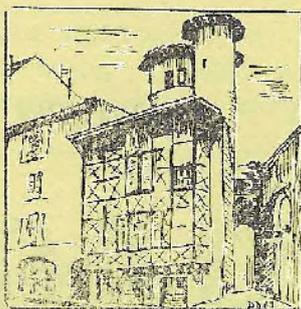


Cliché A.H.



Cliché A.H.

Nous sommes spécialistes
en Bijouterie, Joaillerie et
Horlogerie : de Père en Fils,
depuis plus de deux siècles,
nous avons constamment
perfectionné la connaissance
de ce métier difficile et notre
conscience professionnelle a
valu à la Bijouterie Bonjean
d'être la plus importante de
la région avec un choix
considérable auquel s'a-
joutent l'orfèvrerie et les
articles pour cadeaux.



BIJOUTERIE BONJEAN
Fondée en 1742
angle rue Ponsard



G. DE LA ROCHE
Petit-Fils
et Successeur

TOUT pour la COUTURE
TOUS les OUVRAGES de DAMES
TOUTE la NOUVEAUTE

- PULLS ET ENSEMBLES
- CHEMISIERS
- LINGERIE

GOURDANT

6, PLACE MIREMONT - VIENNE

GRAND BAZAR PARISIEN

choix - prix - qualité

PARFUMERIE - MAROQUINERIE

jacques

rue ponsard - 38200 vienne

POMPES FUNEBRES GENERALES

*Service Concessionnaire
de la Ville de Vienne et autres communes environnantes*

Son personnel est à la disposition des familles

BUREAU PRINCIPAL *Place de l'Hôtel-de-Ville*
ET DIRECTION : *(Impasse de la Vieille-Halle)*
Vienne et communes environn. 38200 VIENNE. T. (74) 85.03.88

PEAGE-DE-ROUSSILLON : *21 pl. P.-Morand. T. (74) 86.21.52*
et communes environnantes

CONDRIEU : *17 r. de Belfort. T. (74) 59.52.19*
et communes environnantes

CHAVANAY : *T. (74) 59.10.47*

Mutuelles - Conventions - Garanties obsèques
Contrats avant décès - Soins de conservation
Grand choix d'articles funéraires

Déménagements

GRUTAGE
GARDE-MEUBLES
MANUTENTION

FREDERIC DIDIER

18, rue Victor-Hugo - 38202 VIENNE



Téléphone : 85.04.78
Lignes groupées

SIEGES STYLE ET MODERNE
MOQUETTE - TAPIS - TENTURES

J. PASCAL

11, place Saint-Paul - VIENNE

Tél. 85.09.57

TAPISSIER

GRAVURE TAMPONS

Noël RUGLIANO

23, rue Joseph-Brenier - 38200 VIENNE

☎ (74) 85.07.94

Pour la PHOTO
et pour le SPORT

une seule adresse

PHOTO - SPORTS

4, place Miremont - 38200 VIENNE

TOUT POUR LA FUTURE MAMAN ET LE BEBE

“Fazandole”
R. CHAPOTAT

PUERICULTURE ET JOUETS

17, rue J.-Brenier - 38200 VIENNE

LE BEC FIN

RESTAURANT

relais gastronomique

Place Saint-Maurice - 38200 VIENNE

☎ (74) 85.76.72

PARKING POUR VOITURES

Fermeture hebdomadaire le dimanche soir et le lundi

librairie
papeterie
imprimerie



LIBRAIRIE GÉNÉRALE
BLANCHARD Frères

20, cours romestang - 38200 vienne



☎ (74) 85.05.19

BAYARD

première griffe de france

GARCIN

habilleur - chemisier



*vous annonce l'arrivée de sa collection
pour la nouvelle saison*



1, cours romestang - 38200 vienne

Bulletins des Amis de Vienne

DISPONIBLES A LA VENTE

(s'adresser au Syndicat d'Initiative)

N° 2	année	1906
N° 9	année	1913
N°s 13-14	...	années	1917-18
N° 18	année	1922
N°s 19-20	...	années	1923-24
N° 23	années	1927-28
N°s 47-51	...	années	1951-55
N°s 54-56	...	années	1959-61
N°s 59-60	...	années	1963-64

ainsi que tous les numéros suivants à partir
de 1966

Chaque numéro est vendu 20 F



Il reste également un opuscule
de Maurice FAURE :

« *Vienne, hommes et choses* »

Société des Amis de Vienne

Vous qui aimez votre ville, son site, ses monuments, son histoire, faites connaître notre Société à vos amis.

Ses buts sont de :

- mieux faire connaître, mieux faire comprendre l'histoire et les monuments viennois ;
- défendre le patrimoine artistique et la beauté du site ;
- renseigner les propriétaires sur les possibilités de restauration (financement, conseils).



Chaque trimestre, un **bulletin** contenant études, souvenirs, mémoires, est distribué aux sociétaires.

*Pour tous renseignements et abonnements,
s'adresser au Syndicat d'Initiative.*

tirés sous des souliers noirs vernis ou bien cirés et quelques-uns portaient des gants blancs. Les jeunes mamans, les « demoiselles » vêtues de longues robes aux teintes claires, mais discrètes étaient chaussées de bottines à boutons et coiffées de chapeaux qui faisaient l'objet de mon admiration ; ils étaient tellement variés : en pailles claires ornés de rubans de soie, de velours ; garnis de bouquets de fruits ou de fleurs : belles cerises rouge vif brillantes, ou petites pommes jaunes ou vertes ou encore : touffes de roses vaporisées, bouquets de violettes, de coquelicots... Je ne me lassais pas de les admirer... comme à la vitrine des modistes et particulièrement à celle bien connue... de la rue Clémentine.

Les costumes masculins n'avaient pas retenu mon attention et je serais incapable de les décrire avec précision. Après cette longue parenthèse « vestimentaire », revenons dans notre gare de départ, où, en arrière des groupes de voyageurs, aux deux extrémités du quai, s'alignaient des chariots où s'entassaient des montagnes de paniers carrés, de caissettes, garnis dans les angles de « touffes » de fibre blanche de grosseurs différentes : les plus grosses indiquant le contenu de gros fruits « extra », les moyennes pour les fruits « moyens » et les plus petites signalant les tout petits fruits. De ces paniers s'exhalait une odeur fine à la fois sucrée et acidulée, car ils étaient remplis d'abricots expédiés vers les halles de la capitale. Ces fruits délicieux (non traités en ce temps-là) étaient récoltés en grande quantité et presque uniquement à cette époque, dans cette partie de la vallée du Rhône se situant entre Estressin et le sud d'Ampuis...

Depuis de longues années, déjà, ces grandes plantations couvrant « la plaine » ont disparu ; ces arbres ont péri peu à peu, remplacés par d'autres cultures fruitières ; actuellement arrachées à leur tour, pour laisser place à des vastes et tristes étendues de sable, de ciment, à des collines de gravier ; le tout doublé par une hideuse zone industrielle qui a détruit à jamais le charme de notre vallée.

Mais revenons à notre voyage : brusquement deux coups de « corne » (en l'occurrence une sorte de petite trompette dans laquelle soufflait un employé) retentissaient brutalement, arrêtant le murmure des voix, les rires des enfants.

Ce signal comportait : deux coups pour « la montée », direction sud-nord, un coup pour « la descente », direction nord-sud. Les derniers attardés au guichet traversaient la voie en courant, suivis du chef de gare, brandissant son drapeau enroulé. Les voyageurs se précipitaient tout le long du train, enjambant les hauts marchepieds, faisant claquer les portières ; l'arrêt était parfois assez long, car il fallait charger les nombreux colis de fruits... et nous partions enfin vers la ville.

J'ai évoqué peut-être un peu trop longuement cette petite gare qui fut pour moi et les habitants de cette époque, un puissant pôle d'attraction ; car nous nous y précipitions quelques

années plus tard pour assister, d'abord, aux départs enthousiastes dans des wagons pavoisés, des premiers mobilisés de la guerre de 1914 ; puis, quelques mois après, au passage émouvant des premiers trains de blessés, ramenés du front, gisant sur la paille des wagons de marchandises...

Après cette longue digression, qui nous écarte de Vienne, regagnons notre gare d'arrivée à l'entrée du long tunnel.

En sortant de la « salle d'attente », nous descendions le cours Brillier où brillaient les rails du petit train de Saint-Jean-de-Bournay. Il me semblait que c'était une copie (en plus petit) du grand que nous venions de quitter, mais je ne saurais le décrire ; je crois que certains wagons étaient ouverts et que l'on voyait, derrière des rideaux sombres flottants, des banquettes de bois.

Puis, nous tournions à droite, dans la Grand-Rue (aujourd'hui rue Boson et rue de Bourgogne) aux pavés inégaux, aux trottoirs étroits qui nous amenaient au pied de la cathédrale Saint-Maurice.

Je ne tenterai pas de décrire ce magnifique monument ; des érudits nous l'ont présenté d'une façon magistrale dans de nombreux ouvrages parus au cours des siècles.

Je dirais simplement qu'à cette époque-là elle n'apparaissait jamais à demi-voilée derrière des échafaudages de restauration. Elle se détachait, superbe, en haut du grand escalier, dominant la vaste place, presque déserte. Seuls des groupes de paroissiens s'égrenaient sur les marches accédant au parvis, puis se groupaient sur le perron, avant de pénétrer à l'intérieur du grand vaisseau.

A la sortie de la messe, nous montions parfois l'étroite rue des Cloîtres dans laquelle s'ouvraient de grandes « remises » destinées à abriter chevaux et voitures. Mais très souvent, nous sortions sur la place Saint-Paul où je trouvais le spectacle plus attrayant, car j'admirais de belles dames gantées, aux larges chapeaux empanachés de plumes d'autruche, aux beaux visages à demi-cachés par de coquettes « voilettes ».

Cette foule élégante se pressait vers la droite de la place pour accéder à deux magasins très fréquentés en cette matinée dominicale. C'était la grande pâtisserie de la place Miremont et le magasin de fleurs voisin.

Le fait le plus marquant pour moi était de pénétrer dans la pâtisserie à la suite de grand-mère. Elle avait apporté dans son petit panier noir ovale, à couvercle : une marmite d'émail dans laquelle la pâtissière versait une sauce brune, parfumée, avec quelques quenelles, champignons et « croûtes » dorées. Nous appelions ce régal de festivité « un pâté chaud ». Quelquefois, grand-mère me choisissait une petite brioche, ou « summum » des récompenses une « duchesse » crêmeuse (c'est sous ce nom que l'on désignait les « éclairs au chocolat »). Ces souvenirs gastronomiques du jeune âge sont très puissants, d'autant plus, qu'à cette

époque les achats de pâtisserie étaient rares et espacés dans les familles modestes.

C'est pourquoi j'évoquerai encore le souvenir extraordinaire que me laissa une petite boutique sombre (sise à peu près au milieu de la rue Poète-Martial, aujourd'hui rue Joseph-Brenier, à droite en descendant vers la Grand-Rue).

Je me souviens très bien, ma petite main dans celle de ma grand-mère, descendant trois marches en contre-bas de la rue pour pénétrer dans une sorte de cave éclairée, O ! Merveille ! par une nappc de fruits ronds et dorés, étalés sur une table basse ! C'était les luxucuses et rares oranges de Noël ! Je crois me rappeler que c'était le seul magasin de Vienne dont le propriétaire, « M. Miro » vendait ces rares agrumes.

Après cette longue parenthèse gastronomique, je me souviens que la petite fille gourmande que j'étais avait cependant bien d'autres sujets d'émerveillement.

Nos achats terminés, nous « descendions le cours » sous l'ombre épaisse des énormes platanes et mon attention était attirée par le mouvement, l'éclat des véhicules qui passaient sur la chaussée.

J'admirais les petits « tonneaux », ces légères voitures perchées sur deux hautes roues caoutchoutées, aux boiseries vernies, aux banquettes recouvertes de velours de couleur (je me souviens avoir été éblouie par un certain bleu turquoise). Je revois le cocher qui était parfois une dame élégante conduisant : les « guides » dans une main, le fouet dans l'autre ; assis à côté d'un long étui de vannerie (destiné à ranger fouet, parapluies, ombrelles).

Ces personnages m'apparaissaient comme des êtres merveilleux, aussi majestueux que « Phaéton » conduisant le char du Soleil. On n'entendait que le bruit des grelots et des sabots du cheval, frappant le sol, enlevant à toute allure l'élégant véhicule.

Je remarquais souvent une petite voiture en osier profonde comme une corbeille, tirée par un petit âne aux yeux doux, qui attirait toute ma sympathie, car je l'avais aperçu plusieurs fois, trotinant sur la route, devant la maison de Vaugris. Et puis, se déroulait un véritable cortège de breaks, de « tapissières » aux toitures de toile blanche bordées de longues franges, emmenant des familles entières aux environs de la ville.

Mais il fallait quitter bientôt le cours Romestang et son spectacle si animé ; nous arrivions à la gare pour monter dans le train (cette fois annoncé par « un seul coup de corne »), qui nous ramenait à Vaugris.

E. S.

L'ORIGINE DE L'USINE DE LA TOUR

10, rue Saint-Martin - VIENNE

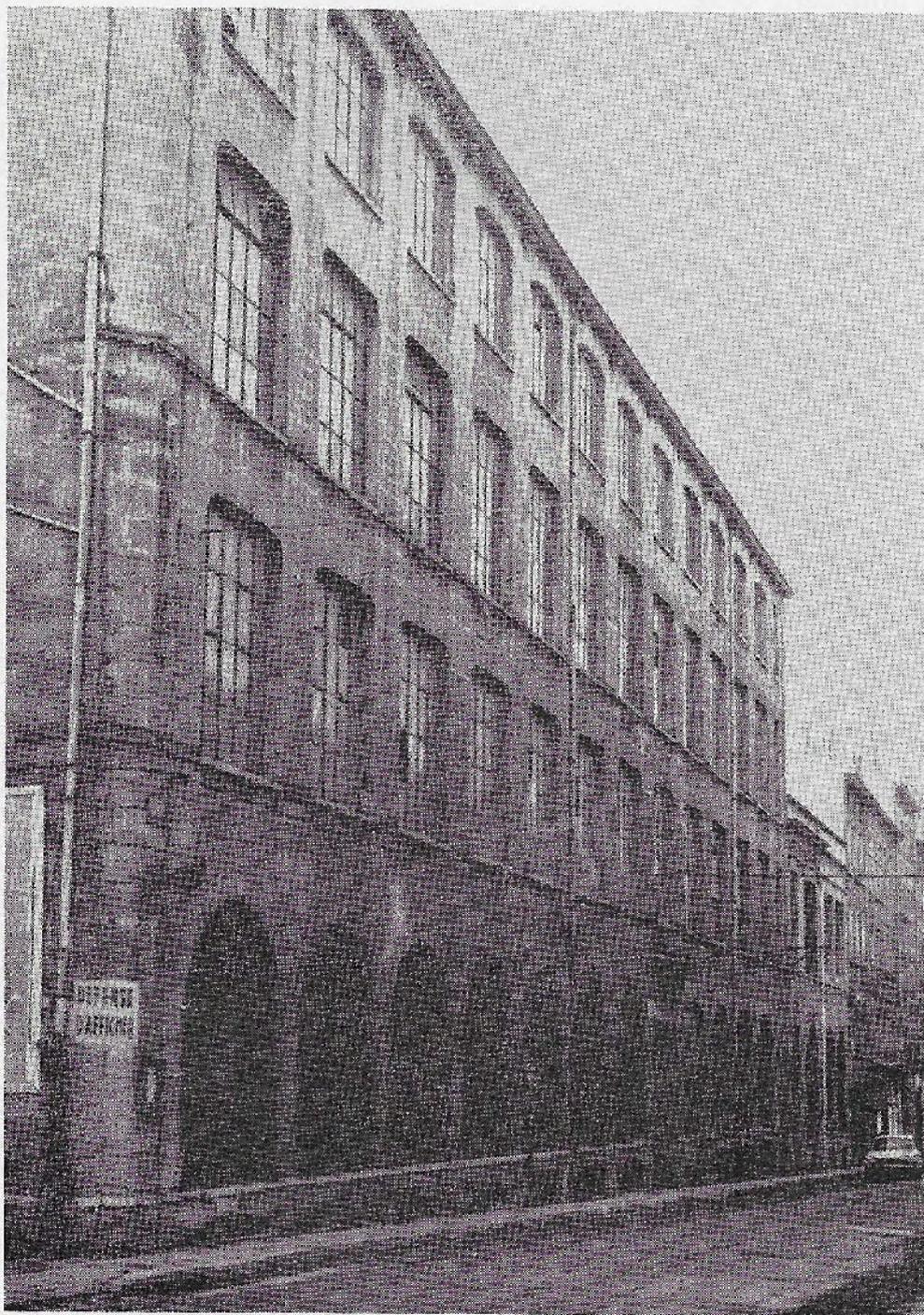
L'établissement de ces usines remonte à la concession faite le treize janvier quatorze cent cinquante-deux par Louis Dauphin, fils aîné du roi Charles VII, par lettres patentes à Hugues Montagu, valet de chambre et sommelier des armures, de construire une écluse sur la Gère, au portail de la ville de Vienne pour faire mouvoir des moulins à blé.

Elles ont appartenu avant mil sept cent quatre-vingt-dix aux Dames religieuses de Saint-André-le-Haut qui les avaient acquises de Noble Humbert de la Tour, par acte reçu par M^e Thibaud, notaire à Vienne, le quatre septembre mil six cent soixante-cinq.

Elles ont fait partie des biens nationaux et ont été vendues à MM. Paul Reymond et François Marie Reymond, son fils, suivant procès-verbal du Directoire du district de Vienne du vingt-quatre janvier mil sept cent quatre-vingt-onze. Elles comprenaient alors : deux corps de bâtiments, l'un sur la rue Saint-Martin où étaient six moulins à farine et un pressoir à huile, et l'autre entre le canal et la rivière « la Gère » contenant un battoir à chanvre.

Dans le procès-verbal du Directoire on lit ce qui suit :
« Déclaration a été faite que l'adjudicataire jouira des eaux qui font mouvoir lesdits moulins, pressoir à huile et battoir à chanvre, ainsi et comme en ont joui ou dû jouir les possesseurs fermiers ou régisseurs d'iceux, conformément aux titres baux à ferme, usages ou ainsi qu'il sera constaté par experts, toute autre manière de constater ladite prise d'eau étant interdite et sous la réserve expresse du droit d'autrui tel qu'il existait auparavant vu qu'il appartient par l'effet des adjudications précédentes, et sous la condition que ledit adjudicataire contribuera à l'entretien des écluses et chaussées, servant à conduire l'eau sur lesdits moulins, pressoir à huile et battoir à chanvre, proportionnellement à l'usage qu'il aura desdites eaux et tant qu'il en voudra conserver la jouissance. »

Cette adjudication au profit de MM. Reymond a eu lieu moyennant le prix de soixante et dix mille francs, entièrement



Vue actuelle de l'usine de la Tour

(Photo Cl. PIVARD)

payé, ainsi qu'il résulte d'un décompte dressé par le Directeur de l'Enregistrement à Grenoble le cinq septembre mil huit cent dix suivi d'une quittance définitive de ce directeur du neuf janvier mil huit cent onze.

Préalablement à cette adjudication un rapport d'experts a été dressé le huit novembre mil sept cent quatre-vingt-dix et déposé aux archives de la Préfecture de l'Isère, il contient la désignation exacte desdits immeubles, tels qu'ils existaient alors et leur estimation. Ces usines conservèrent la destination qu'elles avaient au moment de leur acquisition par MM. Reymond jusqu'en mil huit cent onze. A cette époque, les propriétaires firent reconstruire de nouveaux bâtiments sur la rue Saint-Martin et à la place du petit bâtiment qui servait de battoir à chanvre, ils firent élever une construction beaucoup plus vaste et le tout fut loué pour la fabrication du drap.

Jean VAGANAY.

DES COMPLÉMENTS
A "VIENNE LA PATRIOTE"
DU CHANOINE CAVARD :

Deux lettres inédites
de Jean-François Berger de Saint-Didier ⁽¹⁾

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

J'ai l'indiscrétion de vous occuper de moi, mais je pense que l'intérêt de l'administration y peut être pour quelque chose, Monsieur Pellenc vient de m'écrire qu'il avoit cru devoir vous entretenir d'une ouverture que je lui avois faite. Permettez donc que je vous rende compte de mes positions anciennes et de celles où je me trouve.

En exécution des lois de 1790 sur la formation des municipalités, je fus nommé par les habitants de la ville de Vienne officier municipal sous le nom de La Villardièrre cadet sous lequel j'étois connu alors, je commençois à exercer la profession d'avocat que ma foible santé ne me permit pas de continuer. La catastrophe de Louis XVI arriva à cette époque, le conseil municipal fut invité par des lettres venues de Paris à délibérer une adhésion au jugement qui le mena à l'échafaud : je fus dans le cas d'opiner le premier, je déclarai que ne connoissant point les faits du procès, et n'étant point dans l'obligation de juger nous devions nous abstenir de pronocer et même qu'une politique sage nous en faisoit un devoir : cet avis passa à la majorité, plusieurs lettres plus pressantes arrivèrent et le parti contraire enfin l'emporta. Les représentants du peuple Amar et Merlino arrivèrent à Vienne et à raison de l'opinion que j'avois annoncé (sic) me mirent à la

(1) Jean-François BERGER de la VILLARDIÈRE, appelé ultérieurement Berger de Saint-Didier, naquit à Saint-Jean-de-Bournay le 3 octobre 1760. Avocat il fut officier municipal de Vienne jusqu'en 1793. Puis il fut destitué pendant la Terreur. Il fut ensuite maire de Montseveroux. Sous la Restauration il fut maire de Saint-Didier-de-la-Tour puis consciller de Préfecture.



Jean-François BERGER de la VILLARDIERE
(ou Berger de Saint-Didier)

Collection particulière
(Photo Cl. PICCARDY)

tête des simplement suspects, cette liste est imprimée, je l'ai remise à monsieur le Préfet. Par suite de cette mesure, je fus quelque temps après emprisonné et ai demeuré neuf à dix mois sequestré de la société et mes revenus saisis. Après la mort de Robespierre, je m'échappai et fus à Paris demander ma mise en liberté que j'obtins de suite. De retour dans ce département, je me retirai dans une campagne où j'avois été seigneur, j'y fus nommé Maire et l'administrai pendant plusieurs années au gré des autorités et sans donner lieu à la plus légère plainte de mes administrés (2).

*
**

Mon rang dans la société est entre la noblesse et la bourgeoisie. Avant la Révolution je jouissais de tous les avantages de la noblesse dans mes terres qui étaient habitées par plusieurs nobles. J'étais seigneur de huit clochers. Mon père m'avait fait étudier le droit dans l'espoir de m'acheter une charge annoblissante. La Révolution arrivée, je fus traité en seigneur, on briganda mon vieux château, je me retirai à Vienne, ville voisine où j'avais quelques propriétés. J'y fus créé Officier municipal sous la Constitution adoptée par Louis XVI.

Il fut assassiné sur un échafaud ; je fus le premier de l'assemblée du Conseil à proposer de refuser une adresse d'adhésion au jugement qui l'avait condamné à mort et l'adresse ne passa qu'au bout de quinze jours, et ayant refusé de la signer, le secrétaire me tint pour absent.

Ceux qui avaient sollicité cette adresse m'avaient fort mauvais gré du retard et par ce motif, pour se venger me dénoncèrent lors de l'arrivée d'Amar et Merlino se disant représentants du peuple, me firent destituer et chasser de la Municipalité où j'avais été appelé par les vœux du peuple qui était alors bon, me firent mettre à la tête de la liste des simplement suspects de l'arrondissement de Vienne sous le nom de Berger la Villardièrre, Officier municipal.

L'arrêté d'Amar et Merlino est du 9 mars 1793, il a été imprimé à Grenoble chez Cuchet. Par suite de cette mesure, je fus emprisonné ou mis en détention jusqu'à la paix. Je suis demeuré quelques mois détenu, et ne suis parti de la maison de détention qu'à la mort de Robespierre...

« Archives de la Villardièrre, château de la Frette. »
Communiquées aimablement par Mlle de la VILLARDIÈRE.
Archives Nationales FI b I 156/17 - Mai 1838.

(2) Montseveroux.

FOUILLE DE SAUVETAGE "NYMPHEAS II"

effectuée quai RIONDET, à VIENNE, en 1978

Introduction

Une fouille de sauvetage a été effectuée en bordure du quai Riondet, à Vienne, sur un emplacement où doivent être construits des immeubles d'habitation. Cette fouille s'imposait, car de belles découvertes avaient été faites l'été précédent sur les terrains voisins, situés immédiatement à l'est. A cet endroit en effet, les fouilles de 1977 (fouilles des Nymphéas) avaient révélé une occupation gallo-romaine très dense, avec des habitations étagées sur plusieurs niveaux, et s'étalant largement dans le temps, depuis le I^{er} siècle jusqu'à la fin du III^e siècle après Jésus-Christ. Elles avaient livré des mosaïques, un sol en *opus sectile* (1), et des peintures murales de grande qualité, parmi lesquelles figurait un panneau de sept mètres de long sur un mètre de haut, représentant des échassiers et des motifs végétaux. Une voie dallée, de direction S.-O./N.-E., et de 12 mètres de large, avait été en outre reconnue en bordure ouest de la fouille. Et c'est précisément la zone comprise entre cette voie antique et le quai Riondet, que nous avons prospectée en 1978. Nous n'avons donc fait que poursuivre, en l'étendant à un secteur plus vaste, une fouille déjà engagée. Nous désignons sous le titre de « Nymphéas II » les nouvelles fouilles, pour les différencier des anciennes.

Le terrain que nous avons fouillé cette année couvre une superficie de 2 000 mètres carrés (70 m sur 30 m environ). Bordé par le quai Riondet à l'ouest, et par la voie romaine à l'est, il a pour autres limites des immeubles d'habitations et des hangars, au nord comme au sud. Au moment où ont débuté nos travaux, il était occupé par les sols en béton et les murs de bâtiments modernes, à usage commercial et industriel, qui ont pénétré sou-

(1) Sol composé de fragments de marbres de différentes couleurs, disposés de manière à former un dessin géométrique.

vent à de grandes profondeurs, et qui ont ainsi détruit des couches archéologiques et des structures antiques. Mais les recherches ont été, malgré de réelles difficultés, très fructueuses ; et elles ont permis de découvrir des vestiges importants.

Les gros dégagements et les sondages profonds ont été pratiqués au moyen d'engins mécaniques, et avec les ouvriers d'une entreprise de travaux publics (Entreprise Cremona). Mais les travaux les plus délicats ont été faits par une équipe de bénévoles, composée de membres du Groupe archéologique de Vienne, du Touring-Club de Lyon, et d'une dizaine de militaires du contingent, mis à notre disposition par la 505^e Compagnie de Transport de Vienne. C'est à ces chercheurs, que nous devons l'essentiel des découvertes, et le travail scientifique de la fouille. Celle-ci n'aurait pu être menée à bien sans le concours actif et compétent, qu'ils nous ont apporté, presque tous les jours, à la fois sur le terrain et en laboratoire (2).

Le chantier a pu fonctionner de la fin juin à la fin octobre 1978. Nous avons d'abord procédé à la démolition des structures modernes, puis à un décapage général des sols, sur 0,80 m de hauteur environ, qui nous a fait découvrir les sommets arasés de quelques murs antiques, ainsi que les restes de sépultures. Ensuite, après quadrillage du terrain, nous avons effectué une série de sondages, qui sont parfois descendus jusqu'au sol vierge, constitué par le gravier du Rhône, à plus de quatre mètres de profondeur, et qui nous ont fait trouver un assez grand nombre de murs gallo-romains. Ils ont permis aussi de retrouver des sols et des couches archéologiques en place. Et l'étude de ces couches, jointe à celle du mobilier qu'elles contenaient, nous a apporté de précieux renseignements sur la chronologie du site.

Les travaux de recherches sur le terrain, ainsi que l'étude de l'abondant mobilier recueilli au cours des fouilles, ne sont pas terminés. Mais nous pouvons déjà donner une description assez détaillée des vestiges qui ont été mis au jour. Ceux-ci sont nombreux. Nous devons signaler la présence de constructions en murs grossiers, et celle d'un dépotoir. Cependant les vestiges les plus intéressants sont au nombre de trois. Ce sont : un énorme édifice qui a vraisemblablement été utilisé comme entrepôt, une voie

(2) Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé aux travaux de recherche archéologique sur le site des Nymphéas : en particulier M. Alain CANAL, agent technique au Service des Fouilles et Antiquités, et M. MARZUCCHI, qui m'ont aidé dans la direction du chantier, et à qui sont dus les plans des vestiges. Mes remerciements vont aussi à tous les fouilleurs bénévoles, qui m'ont apporté leur collaboration, à des titres divers ; je ne puis ici citer tous leurs noms, et je les prie de bien vouloir m'en excuser.

J'exprimerai encore ma gratitude au colonel FORRIER, pour l'aide importante qu'il nous a accordée. Enfin je veux témoigner ma reconnaissance à M. ROCHE, directeur du Cabinet Central à Vienne, et propriétaire du terrain, qui a montré la plus grande compréhension pour nos problèmes, et qui a ainsi beaucoup contribué aux découvertes.

dallée, et une nécropole du IV^e siècle. On peut donc estimer que les résultats obtenus sont satisfaisants, surtout si l'on considère le caractère de sauvetage de la fouille.

La nécropole du IV^e siècle

Les premiers vestiges que nous avons découverts sont ceux d'une nécropole. Celle-ci est installée dans une couche de gravier de 0,50 m d'épaisseur, dont la partie supérieure se situe au même niveau que celui du dallage de la voie romaine, qui limite le champ de fouille à l'est. Cette couche de gravier semble avoir occupé toute la surface du terrain ; et elle vient buter contre le mur qui borde la voie. Elle a été profondément bouleversée par les constructions de l'époque moderne, et il est certain que beaucoup de tombes ont été détruites.

Cependant nous avons dégagé vingt-trois tombes à inhumation, formant trois groupes, localisés dans les secteurs épargnés et qui sont situés dans la partie centrale du terrain. La plupart des corps étaient placés en pleine terre, avec parfois un mauvais entourage de pierres sèches. Mais la découverte de clous, dans plusieurs tombes, semble indiquer l'utilisation de cercueils. Nous devons aussi mentionner la présence d'un sarcophage, constitué de plusieurs dalles en calcaire (que nous avons trouvé vide), et celle d'une tombe sous tuiles en bâtière. Les squelettes étaient presque tous orientés O.-N.-O./E.-S.-E., avec la tête à l'ouest, légèrement tournée sur le côté droit, et avec les mains souvent ramenées sur le sexe. Pourtant, et pour les mêmes raisons que nous avons indiquées plus haut, de nombreux corps étaient incomplets. Certaines sépultures n'ont même livré que quelques ossements dispersés.

Le mobilier recueilli dans ces tombes est rare. Nous avons trouvé, en plus des clous déjà mentionnés, de nombreuses coquilles d'huîtres, des ossements d'animaux, un jeton en os, un couteau en fer, de menus fragments de céramique sigillée ou commune, trois petites cruches à couverture métallique. Ce serait peu de chose, si ces mêmes tombes ne nous avaient fourni quelques objets en bronze, qui méritent toute notre attention. En effet, parmi ceux-ci figurent des plaques ou boucles de ceinture, deux bracelets torsadés, et surtout deux très belles fibules à charnières, cruciformes et à bulbes, qui nous permettent de dater la nécropole du IV^e siècle de notre ère.

Le nombre relativement important de tombes, qui ont pu être retrouvées, malgré les destructions opérées à l'époque moderne, semble attester une assez vaste nécropole. Or la découverte de cette nécropole dans le secteur sud de la Vienne gallo-romaine, à quelque trois cents mètres seulement des remparts, est une révélation. Rien jusqu'alors n'en avait fait supposer l'exis-

tence. Au contraire, toutes les découvertes effectuées dans ce quartier, et jusqu'aux plus récentes (fouilles de Nymphéas I), avaient fait penser qu'il était occupé uniquement par des habitations luxueuses à l'époque gallo-romaine. Nous devons donc réviser nos opinions.

A ce sujet, nous ferons pourtant deux observations. La première est que les terrains faisant l'objet des fouilles actuelles sont très près du Rhône. Ils étaient encore plus proches des rives du fleuve dans l'Antiquité ; il est vraisemblable qu'ils étaient sujets aux crues, et pour cette raison peu propices à la construction. La seconde observation est que la nécropole est tardive. Sa présence en un tel endroit n'a rien d'anormal. Elle s'explique par le repliement de la population à l'intérieur des remparts, dans la période qui a suivi les invasions.

L'entrepôt, et les autres constructions gallo-romaines

Au-dessous de la nécropole d'époque tardive, les sondages ont fait apparaître deux sortes de murs. Certains de ceux-ci présentent un bon appareil, avec de petits moellons bien taillés, disposés en assises régulières, jointoyés au fer sur les deux faces ; ils montrent aussi des fondations profondes, qui descendent jusqu'au gravier du Rhône, à 4,20 m sous les sols actuels (3,30 m sous le dallage de la voie romaine). Les autres murs ont un appareil beaucoup plus grossier ; leurs fondations sont peu profondes, et ils reposent souvent sur les bons murs ; ils sont évidemment plus tardifs. Nous étudierons donc séparément les deux catégories de murs, en commençant par les plus anciens.

Les murs en bon appareil sont tous parallèles entre eux, et ont une orientation S.-E./N.-O., à l'exception d'un seul, qui se trouve en bordure de la voie romaine, et qui est perpendiculaire aux autres. Ce parfait alignement des murs, joint au fait que toutes les premières structures dégagées étaient disposées à égale distance les unes des autres, et qu'elles étaient séparées par de grands espaces vides, nous a beaucoup aidés dans nos recherches. En effet il a suffi d'effectuer une série de sondages en des points bien précis, pour retrouver d'autres structures, complémentaires de celles déjà découvertes. Ces sondages ont également mis au jour des sols, constitués d'un mortier jaune peu épais, posé sur un énorme remblai de fragments de pierres de schiste. Ces sols se situent au niveau de la semelle des bons murs, et appartiennent par conséquent au même édifice que ces derniers. Et nous avons été amenés à constater que cet édifice occupait toute la surface du terrain de fouille, et qu'il en débordait les limites, au nord comme au sud.

Nous avons donc affaire à un énorme bâtiment. Celui-ci est constitué par une série de grandes salles, fermées sur trois côtés



Nympeas II - Matériel de tombe : fibule cruciforme du IV^e siècle



Nympeas II - Matériel de tombe : bracelet

et largement ouvertes sur le quatrième, qui mesurent 30,80 m de profondeur sur 14,60 m de large. Or ces salles sont limitées sur chacun de leurs grands côtés par deux longs murs en maçonnerie (épais de 0,63 m) qui sont presque contigus, n'étant séparés que par un vide de 0,42 m. De plus, à leur extrémité, c'est-à-dire du côté où s'ouvrent les salles, les longs murs font retour sur 1,40 m seulement ; ils sont réunis à cet endroit par trois pierres de taille en molasse : deux pierres posées sur les retours des murs, et une pierre formant linteau au-dessus du vide entre les deux murs. Aucune maçonnerie ne joint les piedroits ainsi constitués ; mais entre chacun de ceux-ci, c'est-à-dire au milieu de l'entrée de chaque chambre, se dresse un pilier de 1,90 m sur 0,75 m.

Cinq grandes salles juxtaposées ont été dégagées dans la partie est du chantier ; elles ont leur ouverture à l'ouest ; et elles ont pour mur de fond, à l'est, le mur qui borde la voie romaine. Mais ce n'est pas tout. Face à l'ouverture de ces pièces, et faisant suite à un espace libre de 13,20 m de large, cinq autres salles juxtaposées ont été mises au jour ; celles-ci présentent les mêmes dispositions que les précédentes, la seule différence étant qu'elles sont fermées du côté ouest et ouvertes sur leur petit côté est. Ainsi dix pièces sont actuellement connues ; elles ne constituent pas tout le monument ; mais elles nous ont permis d'en comprendre le plan. Il s'agit de deux rangées de pièces juxtaposées, symétriquement disposées par rapport à une cour, ou une allée centrale. Ce plan est déjà connu à Vienne ; il ne fait que reproduire celui des entrepôts, que nous avons découverts il y a quelques années à Saint-Romain-en-Gal. Nous lui attribuerons donc la même fonction.

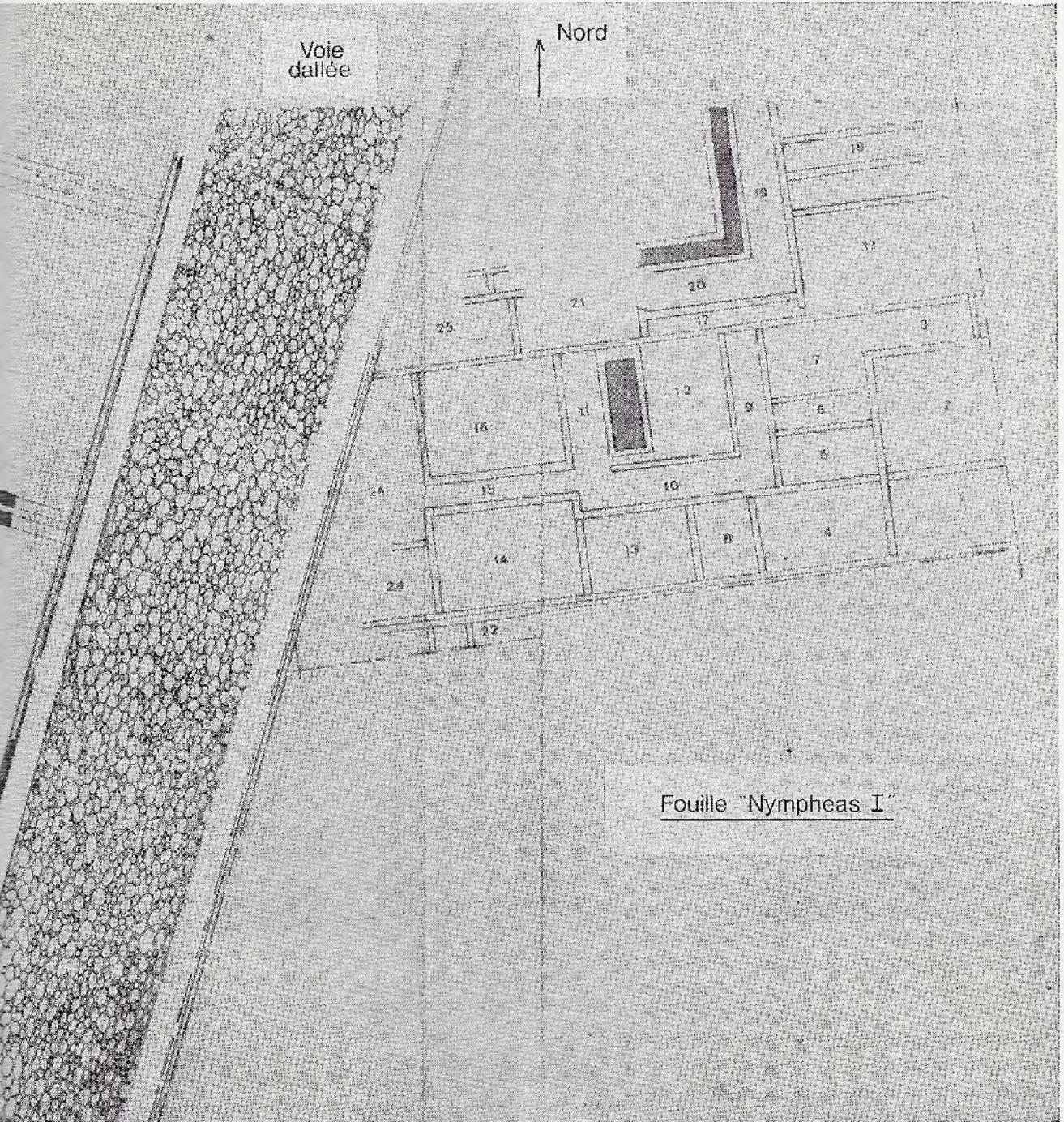
Assurément les proportions du bâtiment sont ici plus grandes : 75 m de large, et au moins 80 m de long, contre 35 m de large et 65 m de long à Saint-Romain-en-Gal. Et les dimensions des pièces (30,80 m sur 14,60 m) sont étonnantes. A ce sujet, nous ferons remarquer qu'à Saint-Romain-en-Gal, pour des pièces nettement moins grandes (10 m sur 7 m), nous avons un pilier placé au milieu de l'ouverture, et un pilier central. Il n'en est pas de même ici, où nous n'avons pas trouvé trace des piliers qui auraient dû logiquement se trouver à l'intérieur des pièces, pour supporter les vastes toitures. On a pu bien entendu utiliser des charpentes ayant une portée d'une quinzaine de mètres ; mais nous ne croyons pas beaucoup à cette solution ; et pour nous, le problème de la couverture de l'édifice reste entier.

Un autre problème est celui qui est posé par l'existence du double mur et du vide, qui séparent les pièces juxtaposées. Il semble qu'on ait voulu par ce procédé assurer un meilleur isolement de chacune des pièces. Le vide de 0,42 m, ménagé entre les deux murs, a peut-être servi de drain. En effet nous l'avons trouvé rempli d'un limon pur, qui a pu être déposé par le Rhône ; et ceci

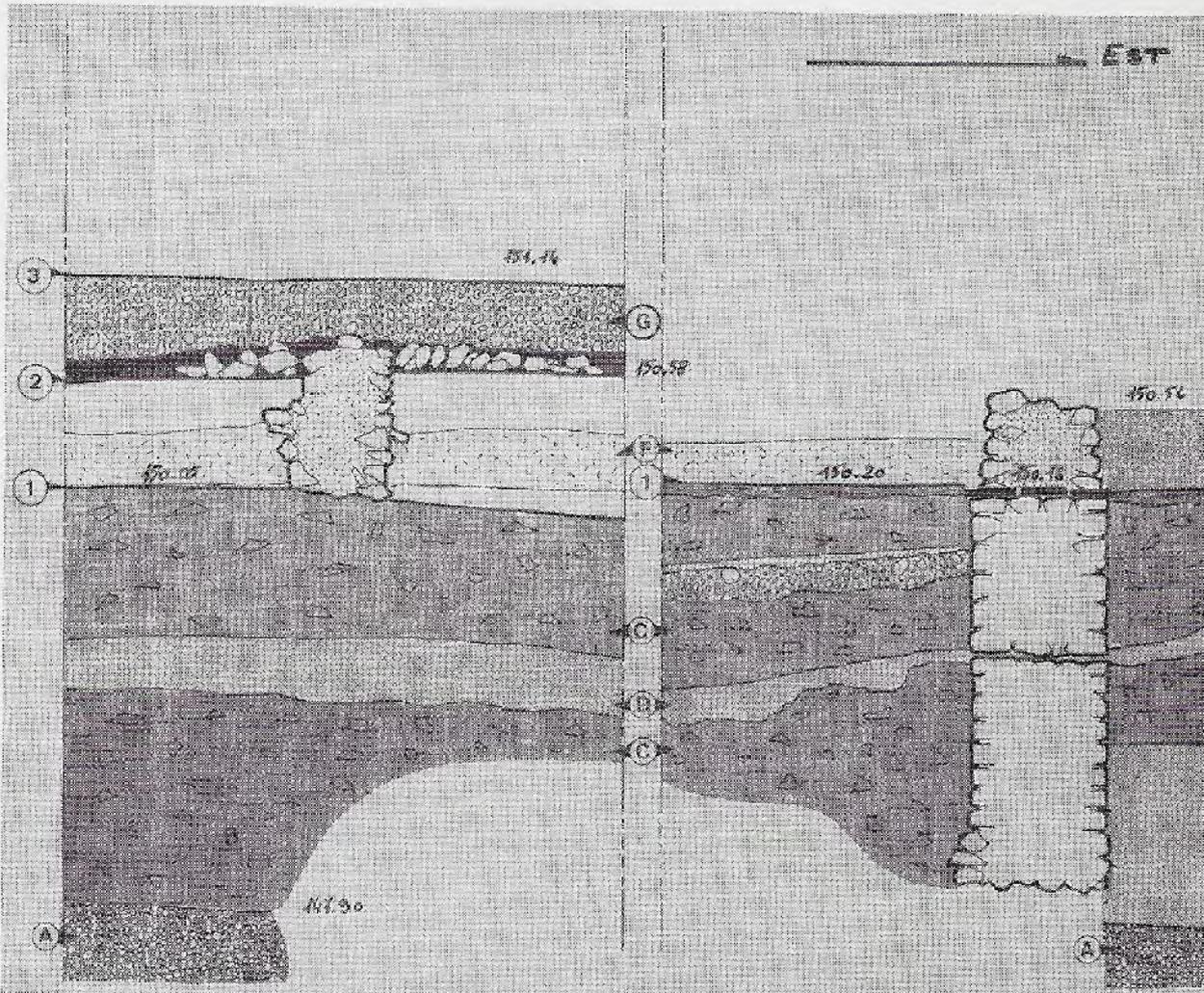
Quai Rondet

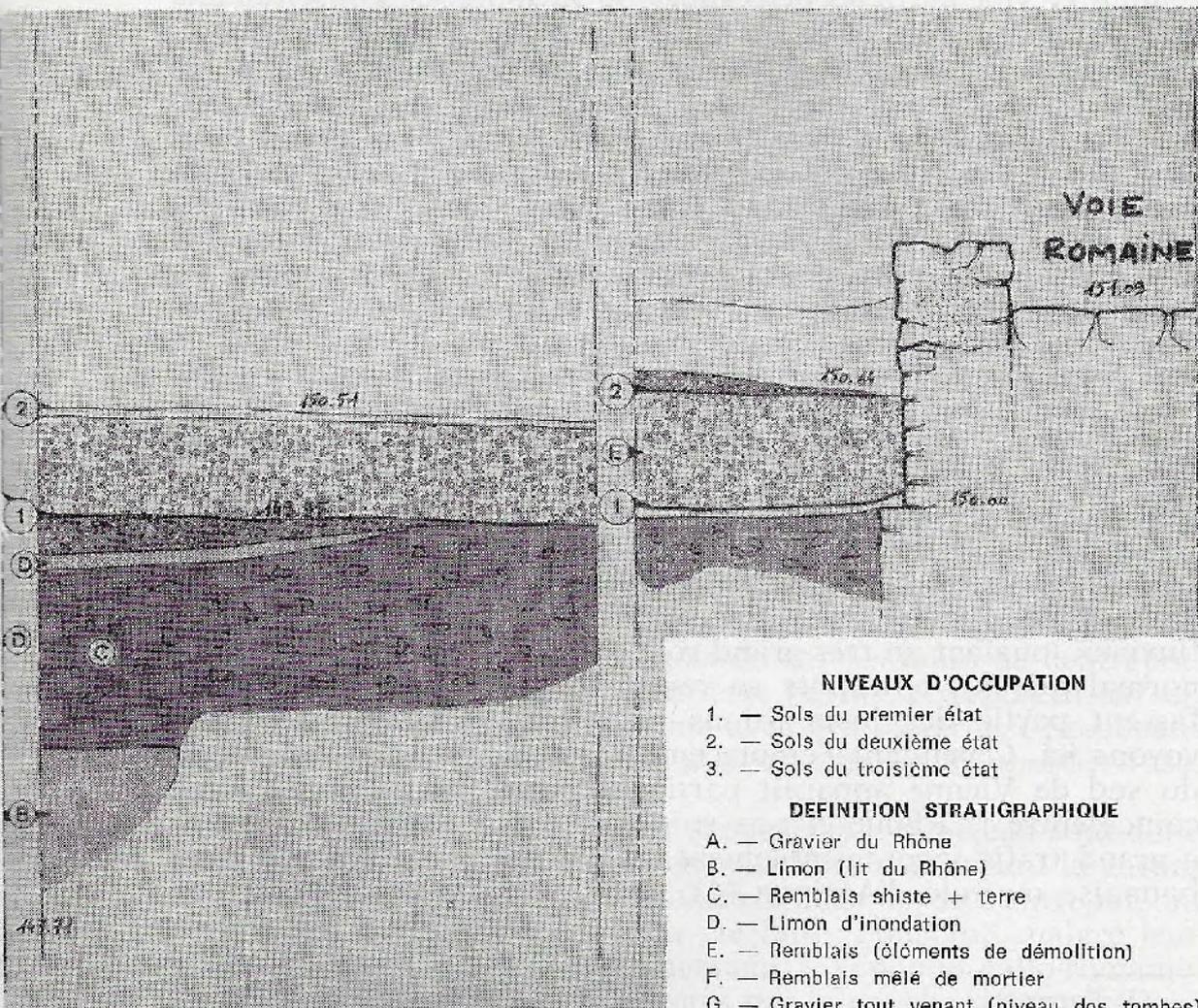
Fouille "Nymphaeas II"
Structures de l'entrepôt





Fouille "Nymphéas I"





nous fait supposer une liaison avec le fleuve. Mais le vide a pu servir aussi tout simplement à recueillir les eaux des toitures. Nous devons néanmoins avouer qu'aucun système d'écoulement — caniveau, bouche d'égout, ou descente d'eaux pluviales — n'a été retrouvé entre les deux murs, ou à proximité des picdroits. Nous ne connaissons donc pas les fonctions exactes que pouvait remplir ce vide entre les deux murs. Il est toutefois vraisemblable qu'il a joué un rôle dans l'assainissement des sols de l'entrepôt.

Ce besoin d'assainissement se comprend aisément quand on considère les terrains qui portent cet entrepôt. Aujourd'hui très proches du Rhône, ils devaient dans l'Antiquité se situer en bordure même du fleuve ; et ils étaient sans doute souvent menacés par les eaux de crue. Certains travaux ont donc été nécessaires, pour les rendre utilisables. On a remblayé toute la surface avec une énorme quantité de pierres de schiste ; mais malgré un exhaussement important des sols du bâtiment, ceux-ci se trouvaient encore un mètre au-dessous du niveau du dallage de la voie romaine. Ils n'étaient donc peut-être pas totalement à l'abri d'une inondation. Et c'est ce qui peut expliquer la présence de drains. Ils avaient un but précis : celui de rendre constamment utilisables, pour emmagasiner des marchandises, des terrains qui sont très proches du fleuve.

Le choix de tels terrains posait des problèmes aux constructeurs. Mais les Romains avaient des moyens pour lutter contre les eaux de crue. Et on doit se souvenir aussi que les transports fluviaux jouaient un très grand rôle dans l'Antiquité. Il était donc normal que les entrepôts se rapprochent de la voie d'eau, et fassent partie des installations portuaires. C'est ce que nous voyons ici. Cependant l'emplacement retenu pour les *horrea* (3) du sud de Vienne apparaît particulièrement bien étudié. Il est coïncé entre le Rhône et une voie dallée de 12 m de large, voie à grand trafic incontestablement, et qui devait être la voie Narbonnaise ou voie d'Agrippa (4). Ces très vastes entrepôts rece-

(3) Entrepôts.

(4) Strabon attribue à Agrippa, le gendre d'Auguste, la création du réseau de grandes routes, qui rayonnaient autour de Lyon (Strabon, IV, 6, 11) ; d'où le nom d'*Agrippa* donné à ces routes, qui étaient au nombre de quatre :

- la voie d'Aquitaine, qui allait vers l'ouest, vers Fcurs et Saintes ;
- la voie de l'Océan, vers le nord-ouest, et la Manche ;
- la voie du Rhin, en direction du nord ;
- enfin la voie de Narbonnaise, vers le sud, et la Méditerranée.

Cette dernière était la grande route du Midi, qui allait de Lyon à Vienne, par la rive droite du Rhône, puis de Vienne à Tarascon et à Arles, en empruntant la rive gauche du fleuve. Son tracé est attesté par de nombreux milliaires (Allmer I, p. 189 et suiv.). Elle figure en outre sur la carte de Peutinger (éd. Desjardins, p. 189 et suiv.), et sur l'itinéraire d'Antonin (Rainier, *Itinéraires romains de la Gaule*, p. 19).

Cette voie débouchait à Tarascon sur la grande route d'Italie en Espagne.

vaient donc des marchandises par la route, et par le fleuve. Ils témoignent, après la découverte des entrepôts de Saint-Romain-en-Gal, de l'importance qu'avait acquise la cité de Vienne, à l'époque gallo-romaine, dans le domaine du ravitaillement, et du stockage des marchandises, pour le commerce et l'industrie.

Les constructions en murs grossiers

Etant donné son emplacement exceptionnel, et ses vastes dimensions, cet entrepôt a dû jouer un grand rôle dans la vie économique de Vienne. Cependant il n'a pas fonctionné pendant toute la période romaine. A une époque assez haute, des bâtiments, construits dans un appareil plutôt grossier, se sont installés sur les ruines de l'entrepôt. Les nouveaux murs, qui ont adopté les mêmes alignements que les anciens, se sont souvent superposés à eux ; ils ont parfois aussi divisé les grandes salles, ou ont joint les piedroits des doubles murs. Les nouveaux bâtisseurs ont donc largement utilisé les structures abandonnées. Ils ont remonté d'anciens murs à demi-effondrés ; et ils en ont construit d'autres pour donner des dimensions réduites aux pièces, et pour fermer les larges ouvertures sur la cour centrale.

Les nouveaux murs se distinguent nettement des précédents. Ils sont faits avec des moellons de différentes grosseurs, posés en assises peu régulières, et noyés dans un mortier granuleux et blanchâtre. De plus, ils n'ont pas de fondations profondes ; ils sont simplement posés sur les sols ou sur les murs de l'entrepôt. Enfin leurs propres sols sont en terre battue, et reposent sur un remblai de 0,60 d'épaisseur, formé avec des matériaux provenant de la destruction des murs plus anciens : moellons, mortier fusé, fragments de peinture murale.

Les vestiges que nous avons découverts à ce niveau sont donc assez pauvres ; et nous ne pouvons rien dire concernant la nature des nouvelles constructions édifiées au-dessus de l'entrepôt, ou concernant l'utilisation qui en a été faite. Pourtant, malgré leur médiocrité, ces vestiges appartiennent à l'époque gallo-romaine. En effet ils sont partout recouverts par la couche de gravier, qui

La bifurcation vers l'est, appelée voie Aurélienne, conduisait à Rome. La bifurcation vers l'ouest, ou voie Domitienne, allait à Narbonne, puis à Tarragone, en Espagne (Herzog, *Gallia Narbonnensis*, p. 48 ; et app. p. 132-138).

La voie Tarascon-Vienne drainait par conséquent un important trafic, venant d'Espagne, d'Italie, et des ports méditerranéens. C'était une des routes les plus fréquentées de la Gaule. Et ceci explique la puissance de Vienne, qui devint vite un relais et un marché extrêmement prospères sur cette route du Midi.

Strabon nous dit qu'elle a été construite par Agrippa, vers 20 avant J.C. (*op. cit.*, IV, 6, 11). Mais elle a dû être aménagée par les Romains bien avant Agrippa, qui n'a fait sans doute qu'apporter des améliorations et des réfections à une route déjà ancienne. Etant donné son intérêt stratégique et commercial, il est vraisemblable que sa construction a été entreprise par les Romains dès les débuts de la conquête, et qu'elle fonctionnait déjà dès l'époque de César.

porte les tombes du iv^e siècle ; et ils ont été parfois entamés par l'installation de ces mêmes tombes. Il est évident qu'ils se situent entre l'abandon des grands entrepôts, et la création de la nécropole.

La voie dallée

Tous les vestiges exhumés cette année sur les terrains du quai Riondet sont limités à l'est par une voie romaine, qui a pu être reconnue sur une longueur de 70 m environ. Cette voie a une orientation S.-O./N.-E. Elle est entièrement dallée de gros blocs de granit, sous lesquels circule un égout. De plus elle a sur son côté ouest un trottoir de 1,40 m de large, qui est pavé des mêmes blocs de granit que la chaussée, et qui s'élève de 0,10 m au-dessus de celle-ci. Avec ce trottoir, elle mesure 12 à 13 m de large.

Cette largeur est tout à fait exceptionnelle pour une voie romaine à l'intérieur d'une ville. En effet à Vienne, les rues ne dépassent que très rarement 6 m. Mais nous sommes ici à la sortie sud de la ville, à l'endroit où arrivait la grande voie de circulation venant de la Méditerranée, ou voie d'Agrippa. Tout le quartier sud de Vienne a pris au Moyen Age le nom de *Vimaine* (*Via Magna*), en souvenir de la route très large qui le traversait. Et c'est vraisemblablement cette route, que l'on situait jusqu'alors un peu plus à l'est, sous la rue Vimaine actuelle, que nous venons de découvrir.

Cette route, qui était le grand axe de circulation entre la Méditerranée et le nord de la Gaule, se continuait vers le Nord. Et elle devait suivre les bords du Rhône. En effet c'est encore elle, que nous avons sans doute rencontrée au cours de sondages, que nous avons effectués cette année sur la place Saint-Pierre, devant le clocher de l'église et à l'est de la Chambre de Commerce, et qui ont révélé une rue dallée de 12 m de large.

La voie découverte aux Nymphéas est donc sans doute la voie d'Agrippa. Or cette voie sépare deux groupes de vestiges très différents. A l'est, ce sont de riches habitations, avec peintures murales ou mosaïques, qui se sont installées dès le I^{er} siècle de notre ère (fouilles Nymphéas I). A l'ouest au contraire, ce sont des constructions moins luxueuses : un entrepôt, des bâtiments sans doute utilitaires, un cimetière. Nous noterons encore que les maisons situées à l'est ont des murs, qui ne s'alignent pas parfaitement avec la voie ; et que les constructions placées à l'ouest ont la même orientation que celle-ci. Aussi pensons-nous que la route et les vastes entrepôts ont été édifiés à peu près dans le même temps, selon peut-être un plan établi à l'avance, et que la construction d'un des ouvrages a déterminé l'orientation de l'autre.

Les couches stratigraphiques et le mobilier

Essai de chronologie

Nous avons été amenés à distinguer quatre grands ensembles de vestiges : une nécropole, des entrepôts, des constructions en murs grossiers, et une voie dallée. Mais ces vestiges se sont succédé sur le terrain des Nymphéas à différentes époques ; il importe donc de les situer dans le temps. C'est ce que nous avons tenté de faire, avec l'étude de la stratigraphie et du matériel trouvé dans la fouille.

Les fondations des murs de l'entrepôt descendent à 2,50 m environ au-dessous des sols des pièces. Elles atteignent le gravier du Rhône, qui est surmonté d'une couche de limon de 1 m d'épaisseur, puis d'une couche de fragments de pierres schisteuses, de 1,30 m d'épaisseur. Le gravier et le limon sont des dépôts du Rhône ; ils attestent que le bâtiment s'est enfoncé dans les sédiments naturels constituant le lit du fleuve, et que par conséquent il a été construit sur les berges mêmes de ce dernier. Il n'en est pas de même pour les pierres de schiste, qui constituent un apport de l'homme, destiné à combler les fondations. Cet apport semble correspondre à une volonté d'exhaussement des sols de l'entrepôt, sans doute dans un but d'assainissement, pour les mettre à l'abri des eaux de crue ou d'infiltration.

Cependant le remblayage en pierres de schiste n'est pas parfaitement homogène. Il a été interrompu, et remplacé à 1 m environ sous les sols du bâtiment par une mince couche de limon de 0,10 m à 0,30 m d'épaisseur. Cette couche, que l'on retrouve à peu près sur toute l'étendue du site, renferme seulement quelques galets et tessons roulés, et semble avoir été apportée par le fleuve. Elle apparaît comme un accident qui a arrêté momentanément le remblayage du terrain, et aussi, semble-t-il, la construction des fondations de l'entrepôt.

En effet l'examen de l'appareil des murs de fondations montre deux techniques légèrement différentes de construction. Dans le premier état de construction, c'est-à-dire sur 1,20 m de hauteur, les murs de fondations présentent un appareil de moellons de différentes grosseurs, jointoyés sans aucun soin. Et cet appareil s'arrête au niveau où se situe la couche de limon, que l'on voit même pénétrer à l'intérieur des murs. La construction reprend ensuite, avec un appareil un peu plus soigné, et s'élève encore sur 0,80 m de hauteur, jusqu'au ressaut dans le mur, correspondant au sol des pièces.

Il y a donc eu deux étapes dans la construction des fondations de l'entrepôt, mais deux étapes qui semblent avoir été très rapprochées. En effet les différences constatées dans l'appareil des murs sont faibles ; et le remblayage en pierres de schiste est parfaitement identique au-dessus et au-dessous de la bande inter-

calaire. Il y a eu simple interruption, puis reprise des mêmes travaux, dans des temps qui ont dû être très courts.

D'ailleurs ce n'est pas là le plus important. Ce qui l'est davantage, c'est l'aspect que présentent les couches profondes, au-dessous des sols de l'entrepôt. Ces couches n'ont été traversées par aucun mur romain postérieur à ceux de l'entrepôt, et elles n'ont été que rarement atteintes par les murs modernes. Elles sont donc peu bouleversées ; et le mobilier qu'on y a trouvé doit pour cette raison être considéré avec grande attention.

Les couches très profondes de gravier et de limon n'ont livré que des galets roulés et quelques rares tessons de céramique usés par le frottement de l'eau, qui ne sont pas identifiables, et qui n'ont d'autre intérêt que de démontrer l'ancienneté et la stabilité des assises, sur lesquelles repose l'entrepôt. Mais les couches remblayées en pierres de schiste sont plus riches. Elles ont donné : une monnaie de Nîmes (10 av. J.C.), quelques fragments de poterie peinte gauloise, de Campanienne B, de sigillée arrétine, d'imitation de sigillée italique, des gobelets à parois fines. Elles ont aussi fourni des fragments de sigillée provenant des ateliers du centre et du sud de la Gaule, de la céramique commune, des morceaux de jarres, et quelques objets de métal, d'os et de verre. Ce matériel est dans l'ensemble homogène. Une grande partie des objets recueillis appartient au début du 1^{er} siècle de notre ère. C'est la datation que nous donnerons par conséquent à la construction des fondations de l'entrepôt.

L'entrepôt a commencé à fonctionner au début du 1^{er} siècle. Mais pendant combien de temps ? Il est difficile de le dire. En effet les sols du bâtiment ont été à leur tour remblayés sur une hauteur de 0,60 m avec des matériaux de démolition ; et dans cette couche formée de moellons, de fragments de briques et de tuiles, se sont enfoncées les fondations des constructions grossières, et beaucoup de murs modernes. Cette couche a donc subi des remaniements ; et le matériel qu'on y a recueilli est peu homogène. Il comprend de la céramique commune (fragments de cruches et de jarres), quelques morceaux de marbre, quelques cubes de mosaïque, de petits objets en os, en verre et en métal, de nombreux enduits peints. Il renferme aussi de la céramique plus riche. Parmi celle-ci figurent des tessons de poterie peinte gauloise, trois tessons de Campanienne B, des fragments de céramique fine d'époque augustéenne, des imitations de sigillée italique, et de nombreux tessons de sigillée du centre et du sud de la Gaule, qui se situent par leur forme au 1^{er} siècle de notre ère. Nous noterons aussi la présence de quelques tessons de sigillée claire du type Lezoux du 11^e siècle. La majeure partie de ce matériel est datable du 1^{er} siècle. Il prouve une utilisation des horrea pendant une période assez courte, qui s'étale sur le premier siècle, mais qui ne semble pas avoir dépassé le milieu du deuxième siècle.

Il reste à étudier les couches supérieures. Au-dessus des remblais de matériaux de démolition, dont nous venons de parler, sont posés les sols de constructions grossières. Ces sols sont en terre battue, et portent des traces d'incendie, avec des restes de maçonnerie venant des murs ruinés. Ils n'ont livré que peu de mobilier : des fragments d'amphores et de cruches, quelques clous, des débris d'os, et également des tessons de sigillée gauloise des I^{er} et II^{es} siècles, mêlés à des tessons de sigillée claire, et de métallescente. Nous proposerons donc pour les constructions de murs grossiers une datation qui va de la deuxième moitié du II^e siècle à la première moitié du III^e siècle. Après leur abandon, ces constructions ont été elles-mêmes remblayées avec une couche de petit gravier de 0,50 m d'épaisseur, qui s'étale sur tout le terrain de fouille, jusqu'au mur bordant la voie dallée. La partie supérieure du gravier atteint le niveau du dallage de la voie, et porte un léger sol en terre battue. C'est dans ce gravier que sont venues s'installer les sépultures du IV^e siècle. Mais en dehors du mobilier trouvé dans les tombes, nous avons recueilli un peu de matériel : deux tessons de campanienne B, un tesson de céramique peinte gauloise, un fragment de céramique arrétine, de la poterie à parois fines, de la sigillée gauloise qui est surtout du I^{er} siècle. Malgré la présence de quelques objets plus récents, la majorité du matériel appartient au I^{er} siècle. C'est étonnant. Cependant il faut préciser que ce matériel a été apporté avec le gravier destiné à remblayer le terrain ; il provient donc d'ailleurs, et ne peut être d'aucun secours pour la datation des couches supérieures.

Le dépotoir

Il convient de dire aussi que la couche de gravier a été profondément bouleversée par les murs des constructions modernes. Dans l'Antiquité même, elle a été perturbée par l'installation d'un dépotoir, qui contenait un abondant matériel. La plus grande partie des objets retrouvés peut être datée ici du II^e et du III^e siècles ; nous citerons des fragments de sigillée claire à parois lisses ou à décor incisé, de la céramique métallescente, un fragment de terrine avec déversoir à tête de lion, des morceaux d'amphores et de cruches, et encore deux amphores pratiquement entières, ainsi qu'un beau vase en marbre orné sur la panse de strigilles. Mais nous devons noter également la présence parmi ce matériel de deux monnaies d'Antonin, et d'une monnaie d'Auguste. Il est par conséquent très difficile de tirer quelque enseignement sur la datation de ce dépotoir. D'ailleurs le terme de dépotoir ne convient peut-être pas. Il faudrait plutôt parler d'un amas de mobilier provenant de couches, qui auraient été auparavant bouleversées.

La voie dallée a fourni de son côté un matériel abondant et

varié : de la céramique commune, avec des fragments d'amphores et de cruches à pâte claire, de la poterie noire, des objets en fer (clous, peigne, plaques, clé), en os, en verre, ou en plomb, des fragments de plaques de marbre, des cubes à mosaïque, des morceaux d'enduits peints. Il faut noter aussi la découverte de céramique sigillée des ateliers gaulois des I^{er}, II^e et III^e siècles après J.C., celle de plusieurs fragments de médaillons d'applique, et de très nombreux tessons de sigillée claire et métallescente. Tout ce matériel a été trouvé dans les terres en contact immédiat avec le dallage de la voie. Il est hétérogène, mais surtout d'époque tardive. Il indique une utilisation prolongée de la voie antique, allant au moins jusqu'au IV^e siècle.

Conclusion

Parmi les vestiges, que nous avons mis au jour cette année aux Nymphéas, la voie dallée, avec ses 12 m de large, apparaît comme l'élément le plus important. C'est très probablement la voie d'Agrippa, avant son entrée dans Vienne. Cette route, placée sur le grand axe de communication Nord-Sud, devait assurer un gros trafic. Elle devait exister dans les toutes premières années du I^{er} siècle de notre ère ; et le mobilier, que nous avons recueilli, prouve qu'elle a été utilisée pendant toute la période romaine.

D'autres vestiges exhumés sur le même terrain ne manquent pas d'intérêt. Les *horrea*, installées à la fois en bordure du Rhône et près de la route, avec leurs vastes dimensions, attestent l'importance de la vie économique à Vienne au I^{er} siècle de notre ère. Et le temps assez court de leur activité, montre aussi que les courants économiques s'étaient déjà déplacés vers la fin du II^e siècle. Enfin la nécropole du IV^e siècle prouve l'abandon, au moins partiel de ce quartier sud de Vienne, par les habitations luxueuses gallo-romaines, qui avaient envahi ce secteur aux siècles précédents.

Serge TOURRENC,

*Conservateur des Fouilles et Antiquités
historiques de la Région Rhône-Alpes.*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES " AMIS DE VIENNE "
EN ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 1978

Présidents d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président
M. Paul MICHALON - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
M. Serge TOURRENC - Directeur adjoint de la Circonscription
Archéologique
M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Marcel GOURDANT - Commerçant - VIENNE

Mlle Elisabeth JOSSIER - Professeur Honoraire - VIENNE
M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL
M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorier : M. Félix JACOB † - VIENNE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Charles Frecon - Notaire - VIENNE
M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne - Conseiller Municipal
M. Jean-François Grenouiller - Licencié ès-Lettres - LES CÔTES-D'AREY
M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-LES-
VIENNE
Mme Jean-Claude Hassler - VIENNE
M. Jean Perriolat - Chimiste - VIENNE
Mme Maurice Seguin - VIENNE
M. Sondaz - VIENNE
M. Jean Vaganay - Industriel - VIENNE
Mme Widlocher - VIENNE

Commissaire Adjoint :

M. Michel Tranchand - Cadre Administratif - VIENNE

TOUT pour la COUTURE
TOUS les OUVRAGES de DAMES
TOUTE la NOUVEAUTE

- PULLS ET ENSEMBLES
- CHEMISIERS
- LINGERIE

GOURDANT

6, PLACE MIREMONT - VIENNE

GRAND BAZAR PARISIEN

choix - prix - qualité

PARFUMERIE - MAROQUINERIE

jacques

rue ponsard - 38200 vienne